

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :
Théologie : MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.
Droit : Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).
Médecine : Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.
Philosophie : Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau.
Lettres : MM. René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).
Sciences : Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.
Chirurgie dentaire : Docteur Ad. L'Archevêque et Docteur Gérard Plamondon.
Pharmacie : MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.
Sciences sociales : Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.
Agriculture : MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).
Médecine vétérinaire : Docteur J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).
Htes E. Commerciales : MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.
Optométrie : MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.
Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

L'Action Universitaire :
Hermas Bastien, directeur.

Vérificateur honoraire :
Jean Valiquette (H.E.C.)

Nos Anciens et la Politique

Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Droit 1894	FAUTEUX, G.-ANDRÉ	Droit 1900
BOURGEOIS, CHARLES	Droit 1904	LACASSE, GUSTAVE	Médecine 1913
DANDURAND, RAOUL	Droit 1883	RAINVILLE, JOSEPH-H.	Droit 1900

Députés aux Communes

(Élection du 14 octobre 1935)

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier	FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Maskinongé
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	FOURNIER, ALPHONSE	Droit 1923	Hull
CRÊTE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, RODOLPHE	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	MERCIER, PAUL	Droit 1912	Montréal-Saint-Henri
FERLAND, C.-ÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
			THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
		WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun	

Conseillers législatifs

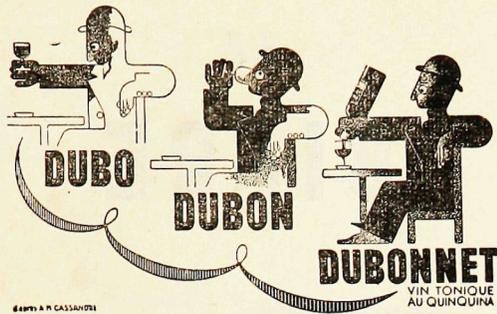
CHAMPAGNE, HECTOR	Droit 1884	DUTREMBLAY, PAMPHILE	Droit 1901
DANIEL, JOSEPH-F.	Droit 1896	LEMIEUX, GUSTAVE	Chirurgie dentaire 1894

Députés à l'Assemblée législative

(Élection du 17 août 1936)

BARRETTE, HERMANN	Droit 1920	Terrebonne	LANGLAIS, HORM.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BÉLANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BERCOVITCH, PETER	Droit 1906	Saint-Louis	MONETTE, PHILIPPE	Droit 1913	Laprairie
BERTRAND, CHAS-AUG.	Droit 1915	Laurier	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BOYER, AUGUSTE	Droit 1920	Châteauguay	POULIOT, CAMILLE	Médecine 1924	Gaspé-Sud
DUBÉ, A.	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	SAUVÉ, JEAN-PAUL	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUGUAY, LÉO	Chir. dent. 1926	Rimouski	TELLIER, MAURICE	Droit 1920	Joliette
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	TACHÉ, ALEX.	Droit 1923	Hull
HAMEL, PHILIPPE	Chir. dent. 1907	Québec-Centre	TRUDEL, MARC	Médecine 1922	Saint-Maurice

NOUS COMPTONS SUR EUX



NOS DIVERSES FONCTIONS

- Fiduciaires pour émissions d'obligations
- Agents de transfert et régistaires
- Agents financiers
- Exécuteurs testamentaires
- Administrateurs de successions, propriétés, fonds d'amortissement et fortunes privées.

Coffrets de sûreté. — Garde de titres et valeurs.

Conseil d'Administration :

ARTHUR VALLÉE, C.R., président
JOSEPH SIMARD, vice-président
ALBERT HUDON, vice-président
J.-A. BRILLANT, vice-président

CHS. DELAGRAVE, N.P. J.-C. HÉBERT, N.P.
J.-A.-E. GAUVIN J.-E. LABELLE, C.R.
Hon. RAOUL GROTHÉ Hon. L. MORAUD, C.R.

DIRECTEURS :

AIMÉ PARENT, Gérant-Général.
J.-ALP. FUGÈRE, Gérant à Québec.

Le **Sun Trust**, Limitée

Fondé en 1912

10 ouest, St-Jacques, 132, rue St-Pierre,
MONTRÉAL QUÉBEC
Tél. : HA. 0131 Tél. : 2-3751

**vichy
célestins**

prévient et soulage rhuma-
tisme, goutte, dyspepsie et
indigestion.—Eau de table
fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
2087 Ave. McGill College - - Montréal

OUVRAGES A LIRE

Olivier Maurault, P.D.
Nos Messieurs

Jean Bruchesi
Histoire du Canada pour tous
(2 vols.)

Édouard Montpetit
D'azur à trois lys d'or

Lionel Groulx
Directives

Gérard Parizeau
L'Assurance contre l'incendie

Victor Barbeau
Pour nous grandir

Eugène Lapierre
Calixa Lavallée

Léon-Mercier Gouin
Cours de Législation industrielle

Antonio Perrault, C.R.
Droit commercial (2 vols.)

Émile Filion, p.s.s.
Elementa Philosophiae thomisticae

Hermas Bastien
*L'Histoire de la Philosophie au
Canada français* (tome I)

*Publiés par
quelques uns des nôtres*



"Nous devrions être à préparer notre liste de cadeaux des Fêtes."
 "Pas besoin: nous donnerons des Sweet Caporals à tout le monde!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — *Lancet*

**Etes-vous un
 de ces 200,000?**

C'EST à peu près le nombre des personnes qui atteignent leur majorité chaque année au Canada.

Il existe un terrain sur lequel toute cette jeunesse peut se rencontrer et c'est celui de l'épargne.

De l'argent en banque n'est pas seulement une réserve pour les mauvais jours: pour chacun des 200,000 jeunes gens dont il est ici question, un compte d'épargne est une raison de plus d'avoir confiance dans le succès et c'est en même temps un fonds dont il est possible de tirer parti quand une bonne occasion se présente.

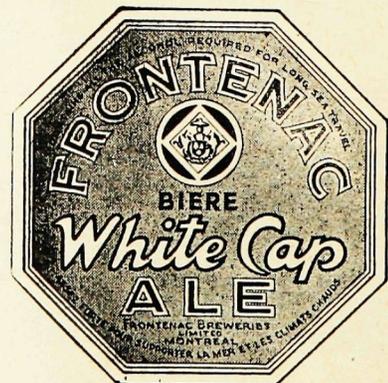
**LA
 BANQUE ROYALE
 DU CANADA**

PLUS DE 600 SUCCURSALES AU CANADA

**LA
 BIÈRE**

Frontenac

White Cap



La Reine des Bières

L'ACTION UNIVERSITAIRE

*Revue de l'Association générale des
Diplômés de l'Université de Montréal.*

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812
Publicité : 1849 est, rue Sherbrooke, Tél. AMherst 6914

Abonnement : au Canada, \$1.00 ; à l'étranger : \$1.50.
Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. IV

MONTREAL, DECEMBRE 1937

No 4

SOMMAIRE



Aux Anciens	62
ARTHUR VALLEE	
Les Encycliques Sociales	63
J.-B. DESROSIERS, p.s.s.	
Livres Canadiens	65
HERMAS BASTIEN	
Le Message Scientifique de Descartes	66
LEON LORTIE	
Deux Sons de Cloche	69
BENOIT BROUILLETTE	
En Médecine Vétérinaire	70
J.-H. VILLENEUVE	
La Vie Universitaire	72
Chez les Anciens	75
Quelques Livres	76
A Travers Journaux et Revues	77
Ceux qui s'en vont	80

Aux Anciens...

par ARTHUR VALLEE

Une année s'achève : une autre va commencer.

Peut-être serait-il opportun de rappeler à tous les lecteurs de l'Action Universitaire les rêves d'avenir de notre association. Elle fut, dans son passé encore récent, un geste de solidarité autour de notre Alma Mater. Les pionniers de notre œuvre ont voulu grouper dans des associations diverses, selon les facultés, toutes les bonnes volontés. Notre secrétariat a réussi à établir les listes de plus de cinq mille anciens à qui il assure le service de la revue. Cette revue se classe dans une catégorie spéciale ; un bulletin de gradués comme il en existe dans toutes les universités d'Amérique. Nous qui faisons l'échange de l'Action Universitaire avec une cinquantaine de revues similaires, nous savons qu'elle figure avec honneur. Elle est la seule revue française du genre. Disons également qu'elle est fréquemment citée par la presse. Récemment, un directeur de collège nous demandait de la faire tenir à sa maison pour que les collégiens, futurs universitaires, la lisent régulièrement.

L'exécutif de l'Association est chargé de la rédaction de notre revue, comme de l'organisation de la fête annuelle des Anciens qui a été un succès merveilleux depuis deux ans. Cependant, combien d'autres initiatives ne pourrions-nous pas mettre sur pieds ? Ainsi, notre secrétariat, commodément logé au Cercle Universitaire, pourrait devenir un agent de liaison entre les Anciens de l'extérieur et ceux de Montréal. Notre intention serait de convoquer périodiquement à des déjeuners intimes, à l'occasion du passage de conférenciers de marque, des groupes de gradués selon la spécialité de l'hôte.

Nos services présents — secrétariat, revue, fête des anciens — sont assurés par les revenus de nos annonces, la contribution du fonds des Anciens et la sympathie de l'université qui estime notre asso-

ciation une indispensable organisation para-universitaire. Il est cependant une source de revenus que les Anciens pourraient facilement accroître ; les abonnements. La vérité toute nue la voici ; bien que servie à plus de cinq milliers de gradués, nous ne recevons qu'environ un cinquième du revenu des abonnements sur lesquels nous comptons. Cette

aveu nous n'y mettons nul pessimisme. Nous avons vécu avec l'encouragement passé. Il y a assez de dévouement pour que notre existence se maintienne. Pourtant, pour réaliser tous nos projets, il conviendrait que plus de lecteurs de la revue acquittent leur cotisation à l'Association Générale, cotisation qui inclut l'abonnement à la revue.

L'exécutif fait donc appel à tous ceux qui ont oublié de nous faire tenir leur chèque. Ce faisant, ils contribueront à une œuvre dont la nécessité s'impose à l'heure actuelle. En retour de leur collaboration, le secrétariat pourra vivre d'une vie plus large et plus efficace. Avec un peu de bonne volonté et coopération de la part de nos fidèles lecteurs, nous espérons que le nombre des membres en règle avec l'association, par le versement de leur contribution,

augmentera de façon considérable. Nous pourrions alors mieux servir la cause universitaire, si notre dévouement peut s'appuyer sur plus de ressources, à l'article abonnement, dans notre budget.

Le président de l'Association profite de ce message pour offrir à tous les Anciens, à tous les lecteurs de la revue et aux annonceurs, ses vœux les plus ardents pour que l'année 1938 leur soit une année de bonheur et de prospérité.

Pour chacun de nous et pour la cause universitaire que 1938 soit l'année de la victoire.

ARTHUR VALLEE,
Président.

Souhais du Recteur

L'année 1938 s'ouvre sous les plus heureux auspices. Au cours des derniers mois, le problème universitaire a reçu un commencement de solution, qui a amené une joyeuse détente et un soulagement profond. Et nous avons lieu d'espérer que les prochaines semaines nous apporteront la bonne nouvelle si anxieusement attendue.

L'Université de Montréal sortant enfin de sa chrysalide et déployant ses ailes : quel spectacle ! Souhaitons de le contempler sans retard . . .

A ceux qui ont rendu possible cette réalisation : membres du Gouvernement de la Province et membres du Comité d'Etude, nos remerciements et nos vœux.

Au Comité National d'Aide à l'Université, qui a été la manifestation éclatante de l'opinion publique ; à l'Association des Diplômés, dont les revendications se sont exprimées dans la vaillante Action Universitaire, merci également et Bonne Année.

Et je souhaite à tous nos Administrateurs bénévoles, aux professeurs de nos Facultés et de nos Ecoles, aux employés de nos maisons, et aux Etudiants de toutes les catégories, une année de santé, de prospérité, de travail fécond ; une année de paix et de joie.

Que Dieu les bénisse eux et leurs familles, et qu'Il répande sur l'Université ses trésors de science et de vertu.

Le Recteur,
Olivier MAURALT, p.s.s., P.D.

Les Encycliques Sociales

par J.-B. DESROSIERS, p. s. s.

DES catholiques se permettent parfois de critiquer et de ridiculiser certains points des encycliques sociales; par exemple, quelques-uns attaquent et ridiculisent l'organisation corporative proposée par Sa Sainteté Pie XI, dans *Quadragesimo Anno*. Par là, ils se montrent peu catholiques et très ignorants.

En effet, il faut être très peu catholique, pour attaquer un point fondamental d'une encyclique. Sans doute, les encycliques ne sont pas de foi et ceux qui les attaquent ne sont pas hérétiques. Elles ont tout de même une très grande autorité : elles contiennent les enseignements et les directives du Souverain Pontife usant de son pouvoir de Pasteur et de Docteur de l'Eglise universelle. "Tous les fils de l'Eglise catholique, dit Clément XI, doivent savoir qu'il faut écouter un tel enseignement, non seulement en gardant le silence, les impies eux-mêmes se taisent dans les ténèbres, mais en se soumettant intérieurement, car telle est la vraie obéissance du fidèle."

Et pour critiquer et ridiculiser un point fondamental d'une des grandes encycliques sociales de Léon XIII et de Pie XI, il faut être ignorant. "La sagesse, la valeur de cette doctrine, dit Pie XI, au no 35 de *Divini Redemptoris*, est admise par tous ceux qui la *connaissent véritablement*. Avec raison, des hommes d'Etat éminents ont pu affirmer qu'après avoir étudié les divers systèmes sociaux, ils n'avaient rien trouvé de plus sage que les principes exposés dans les Encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Jusque dans les pays non catholiques, et même non chrétiens, on reconnaît la grande valeur sociale des doctrines de l'Eglise."

Aussi ceux qui attaquent la doctrine sociale des encycliques dans ses points fondamentaux se font de plus en plus rares et timides, même chez les protestants. On est plutôt porté chez les catholiques à proclamer hautement que la doctrine sociale de l'Eglise est la seule capable de guérir la société et de la préserver contre les dangers épouvantables du communisme. On a raison de le faire. Car, de toutes les doctrines sociales, c'est la seule qui soit vraiment fondée sur la droite raison et la Révélation et ait en sa faveur l'expérience constante de tous les peuples.

Mais on ferait bien de se rappeler que pour guérir la société et éloigner le danger du communisme il ne suffit pas que la doctrine sociale des Papes existe dans les encycliques, même dans de nombreux commentaires. Il faut, en outre, qu'elle

soit étudiée par une élite et diffusée dans le peuple.

1o *Pour guérir la société, la doctrine sociale a besoin d'être étudiée par une élite et diffusée dans le peuple.*

D'après le Souverain Pontife — et tous les observateurs perspicaces lui donnent raison — la société actuelle souffre de mauvaise distribution : les richesses sont concentrées aux mains de ceux qui, dans la lutte économique, ont été les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui ont été les moins scrupuleux. Ce désordre provient tout entier de la désorganisation et de la démoralisation de la société. Dès lors, prescrit-il, comme seuls remèdes capables de le faire disparaître, la réorganisation et la rémoralisation de la société.

Tout d'abord, d'après Sa Sainteté Pie XI, pour rendre à la société l'ordre perdu, il faut la réorganiser selon les différentes branches de l'activité humaine, c'est-à-dire en corporations. Encore, cette organisation corporative devra-t-elle être conforme à la véritable philosophie sociale. "Nous avons montré, écrit Pie XI lui-même, dans *Divini Redemptoris*, comment une saine prospérité doit se baser sur les vrais principes d'un corporatisme sain qui respecte la hiérarchie sociale nécessaire et comment toutes les corporations doivent s'organiser dans une harmonieuse unité, en s'inspirant du bien commun de la société".

C'est clair ! pour organiser la société selon les principes de la saine philosophie sociale si bien expliqués par le Souverain Pontife dans ses encycliques, il faut des chefs parfaitement au courant des documents pontificaux. Autrement, même les mieux disposés, donneront dans toutes sortes d'utopies ; au bien, ils confondront l'idéal proposé par l'Eglise avec le corporatisme de certains pays, même avec le Nazisme ; ils feront ainsi beaucoup plus de tort que de bien à la cause.

Plus que cela ! ces chefs devront préparer l'opinion publique de manière à faire désirer ardemment l'organisation corporative. Car un tel mouvement a absolument besoin du concours de la foule pour réussir. Le lancer, sans en avoir fait comprendre la nécessité et les avantages, c'est vouer son œuvre à un échec certain. En notre siècle d'individualisme, les gens se défient de toute nouvelle organisation ; ils ne lui prêtent pas leur concours ; très souvent, excités par des adversaires, ils se dressent contre elle.

Le désordre social actuel a une seconde cause, encore plus profonde, la démoralisation des cercles

dirigeants de la vie économique et des masses populaires. C'est pourquoi, en même temps qu'il demande l'organisation corporative, comme moyen de restaurer l'ordre social, le Souverain Pontife demande aussi la réforme des mœurs par l'Action catholique.

Ici encore, la connaissance de la doctrine sociale s'impose. Car, pour remoraliser la société par l'Action catholique, il faut des militants, sans doute brûlants d'amour pour le Christ et très soucieux de conserver en eux l'habitation de la Trinité Sainte par l'état de grâce, mais aussi parfaitement au courant des exigences de la justice et de la charité — surtout dans le domaine économique et social : car c'est ce domaine surtout qui est démoralisé ; c'est à son sujet que le Souverain Pontife a écrit : "Nous affrontons un monde presque entièrement retourné au paganisme".

Pour remoraliser la société, l'Action catholique devra faire pénétrer partout, dans les lois, dans les institutions et, avant tout, dans les esprits et les cœurs, les deux grandes vertus sociales, la justice et la charité. Elle devra réapprendre aux patrons à donner aux employés le juste salaire et à respecter leurs droits inaliénables. Elle devra réapprendre aux ouvriers à fournir intégralement et fidèlement le travail auquel ils se sont engagés par contrat juste et honnête. Elle devra réapprendre à tout le monde que dans les transactions il faut respecter les exigences de la justice commutative et que partout et toujours il faut tenir compte de la justice sociale qui, non seulement interdit toute atteinte au bien commun, mais enjoint de faire son possible pour le procurer. Elle devra réapprendre à tous les hommes à se considérer comme les membres d'une même famille dont Dieu est le Père, c'est-à-dire à s'aimer les uns les autres.

Si telle est la tâche de l'Action catholique, il est plus qu'évident qu'un militant ignorant de la doctrine sociale de l'Eglise est un soldat sans armes.

20 *Pour préserver la société du péril socialiste, il faut qu'une élite étudie les encycliques sociales et les diffuse dans le peuple.*

Par les temps malheureux où nous vivons, la société n'est pas que malade ; elle est, en plus, exposée aux poisons du socialisme dont toute l'atmosphère est saturée.

Pour préserver le pauvre peuple de ce terrible danger, il faut d'abord une élite au courant des principaux points de la doctrine marxiste et des principaux de ceux qui la propagent et capables de bien manier les arguments par lesquels on réfute leurs sophismes.

Or, la doctrine des marxistes, leurs artifices et les arguments par lesquels on réfute leurs sophismes sont très clairement exposés dans les grandes encycliques sociales, en particulier dans *Divini Redemptoris*, *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno* et *Dilectissimi Nobis*.

Que tous ceux qui ont à cœur de préserver la société contre le socialisme, commencent par étudier ces grands documents pontificaux et leurs principaux commentaires. Ils pourront ensuite faire œuvre d'apostolat très utile dans le peuple, dans cer-

tains bureaux, dans certains salons, partout où l'occasion s'en présentera.

Que tous ceux qui le peuvent aillent dans les milieux ouvriers, même chez ceux qui ont la réputation d'être communistes ; qu'en termes aussi concrets que possible, ils fassent ressortir la fausseté du communisme et la valeur de la doctrine des Souverains Pontifes. Ils y feront des conquêtes. Car la plupart des ouvriers qui sont communistes, croient que la doctrine de l'Eglise n'est qu'une doctrine de patience et de résignation ; que c'est une pilule dorée destinée à faire avaler les abus du capitalisme ; que le seul remède à leurs maux, c'est le communisme.

Quand ces malheureuses victimes de l'erreur comprendront que la doctrine sociale de l'Eglise est aussi une doctrine de justice ; quand elles sauront tout ce que l'Eglise a fait pour les travailleurs et ce qu'elle réclame encore aujourd'hui pour eux, ils cesseront d'être communistes. "Les communistes eux-mêmes, dit Sa Sainteté Pie XI, s'ils ne sont pas totalement corrompus, lorsqu'on leur expose la doctrine sociale de l'Eglise, en reconnaissent la supériorité sur les doctrines de leurs chefs et de leurs maîtres".

Pour enrayer efficacement le socialisme, il est absolument nécessaire de conformer la conduite de tous les catholiques aux enseignements de l'Eglise. Car pour le pauvre peuple, une objection terrible est la conduite de certains hommes qui, "apparemment fidèles à remplir leurs devoirs religieux, mènent, avec cela, par un déplorable dédoublement de conscience, dans le domaine du travail, de l'industrie ou de la profession, dans leur commerce ou leur emploi, une vie trop peu conforme aux exigences de la justice et de la charité chrétiennes". (Pie XI).

Il y a là un scandale que nos adversaires exploitent contre l'Eglise en disant que sa conduite n'est pas conforme à ses enseignements.

Sans doute, cet argument de nos adversaires est fallacieux : quand des catholiques sont injustes, ce n'est pas l'Eglise qui est injuste. L'Eglise a toujours travaillé pour le relèvement des travailleurs ; c'est elle qui a fait abolir l'esclavage ; c'est sous son influence qu'ont été organisées les corporations du Moyen Age ; aujourd'hui encore les ouvriers n'ont pas de meilleur défenseur que l'Eglise catholique.

Tout de même, la conduite des catholiques qui, par ignorance ou malice, n'observent pas les règles de la justice et de charité indiquées par l'Eglise, reste un scandale qui doit disparaître. Le moyen de le faire disparaître c'est encore l'étude et la diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise. L'idéal d'un apôtre social doit être de se pénétrer de la doctrine de sa Mère, la Sainte Eglise, et de lui donner une telle diffusion que bientôt personne ne puisse l'ignorer, qu'on soit forcé de la faire pénétrer dans les institutions et les lois, que tout le monde soit obligé de s'y conformer.

Alors, et alors seulement, la société sera vraiment restaurée et le danger communiste conjuré.

J.-B. Desrosiers, p.s.s.,

Professeur au Grand Séminaire de Montréal.

Encourageons nos annonceurs.

Livres Canadiens

par HERMAS BASTIEN

LA Société des Ecrivains Canadiens qui a remplacé la section française de la *Canadian Authors Association*, section française dont l'animateur fut longtemps Jean Bruchesi, vient de tenir un Salon du livre, à l'École Technique de Montréal.

Heureuse initiative de l'exécutif de la Société dont le président est Victor Barbeau. En marge de l'exposition de livres ont eu lieu diverses manifestations littéraires; célébration du tricentenaire du *Discours de la Méthode*, représentations dramatiques, au Plateau, thés et banquet au club Saint-Denis. Pour le grand public, la principale attraction de cette quinzaine aura été, sans doute, le Salon du Livre. Il a été visité par des milliers de personnes qui ont pu se rendre compte de visu de la variété de notre production littéraire. Ceux qui sont friands de connaître le faciès des écrivains ont été servis à souhait par les photographies d'auteurs que les éditeurs ont quelque peu prodiguées. Preuve que parmi nos écrivains il y a de beaux hommes et, encore plus, de belles femmes.

Couvertures variées et titres aguichants, reliures de luxe et choix de manuels, abondance de revues et révélation des manuscrits, tout a été mis en œuvre pour impressionner. Espérons que le but aura été atteint et que les livres canadiens auront gagné quelques adeptes de plus. Inutile de dire les genres les plus florissants. Nos lecteurs savent le ton grave que prend notre littérature, en raison peut-être des circonstances de notre vie nationale. Fait notoire, les essais l'emportent sur la littérature pure. Avant de s'adonner à la création, il faut que des polémistes, des historiens, des essayistes, des sociologues viennent déblayer la route à la littérature pure. Retenons cependant que celle-ci, au point de vue art, l'emporte sur la première forme qui est de l'action. Un beau poème vaut un long essai. *Maria Chapdelaine* et *Menaud, maître-draveur*, dépassent, au point de vue culturel, le plus beau recueil de polémiques qui risquent de perdre leur actualité quand les circonstances qui les ont provoquées auront disparu.

Quoiqu'il en soit de ces distinctions, il convient de faire acte d'admiration à l'égard de ceux qui écrivent en dépit de l'incertitude générale. Plusieurs moyens de susciter l'intérêt pour nos lettres. Mentionnons la critique intelligente, ce qui ne veut pas dire bénisseuse, l'éducation de la jeunesse, dans les écoles, le zèle des libraires, etc. Il faut bien se rendre compte que la critique, chez nous, est trop affaire de sympathie ou d'antipathie, et que dans les jugements littéraires il entre trop d'encouragement ou de hargne. Ce faisant, on encourage la demi-culture ou l'on déprime le réel talent. Inutile d'affirmer que la jeunesse doit

être mieux tenue en éveil à l'égard des choses de l'esprit. On y parviendra plus en développant son sens critique qu'en la figeant dans le conformisme. Enfin, un livre, une fois édité devient une valeur qu'il faut vendre. Il tombe donc sous la loi de l'offre et de la demande. De ce point de vue, on s'étonne de la tactique des libraires qui logent le livre canadien au grenier de leur établissement, avec les manuels primaires. Pour vendre un livre, il faut commencer par l'étaler.

La presse — c'est-à-dire, journaux et revues — ont aussi leur mission. Si le journal donnait à la littérature la moitié de l'attention qu'il consacre au sport, le sort de nos auteurs serait changé en deux ans. L'on oublie trop que la littérature entraîne derrière elle tout un commerce et toute une industrie: papeterie, imprimerie, reliure, gravure, librairie. Elle s'adresse à l'esprit qu'elle fait vivre, mais elle ne s'adresse pas à des esprits purs. On s'en rend compte en consultant les statistiques.

La France est liseuse. D'après quelques statistiques fort intéressantes sur le nombre de magasins de livres dans quatre grands pays de l'Europe et dans deux de l'Amérique du Nord, la France vient en tête avec 60,000 détaillants pour 42,000,000 d'habitants, ce qui donne exactement une librairie pour chaque groupe de 700 habitants.

L'Allemagne se classe deuxième avec 15,000 détaillants pour 63,000,000 d'habitants, ce qui donne une librairie pour chaque groupe de 4,200 habitants.

Puis vient la Grande-Bretagne avec 10,000 librairies pour 43,000,000 d'habitants, ce qui donne un magasin pour chaque 4,300 habitants, tout près autant que l'Allemagne.

L'Italie compte 3,000 magasins ou librairies pour 43,000,000 d'habitants; un magasin pour chaque groupe de 14,334 habitants.

Les statistiques officielles du recensement d'Ottawa de 1931 déclarent qu'il y avait, à cette époque, 385 librairies pour une population de 10,376,780 habitants; une librairie pour chaque groupe de 29,000 habitants. L'on a acheté, au cours de la même année, des livres, dans ces 385 librairies, pour une valeur globale de \$8,835,500; *per capita*, une valeur de \$0.85.

Dans la province de Québec, l'on comptait alors 68 librairies pour une population de 2,874,255; une librairie pour chaque groupe de 42,000 habitants.

La valeur des achats de livres dans les librairies de la province de Québec, en 1931, a été de \$1,345,700, ce qui donne, *per capita*, une valeur d'achat d'environ \$0.50.

Ces données que nous empruntons au *Travailleur*, de Worcester, font voir que dans la province de Québec, le commerce du livre et, par ricochet,

(suite à la page 74)

Avez-vous payé votre abonnement ?

Le message scientifique de Descartes

par LEON LORTIE

A PRES ses études chez les Jésuites du Collège de la Flèche, en Anjou, René Descartes, à qui on a enseigné les beautés de l'humanisme, les doctrines de la philosophie, les mathématiques et la physique de son temps, continue de s'instruire d'abord en voyageant, puis en s'engageant dans l'armée.

Il a conservé des choses qu'on lui a apprises un souvenir plutôt mêlé. Les lettres et la philosophie ont des qualités qu'il apprécie quoique sans y trouver la certitude qu'on lui promettait. Il s'est plu surtout aux mathématiques dont les fondements sont sûrs, tandis que ceux de la logique manquent de fermeté.

La vie des camps le conduit à s'occuper de problèmes pratiques, tel l'art des fortifications et la mécanique. Son esprit mathématique s'y complait.

Le hasard des batailles le conduit en Hollande où il rencontre fortuitement le physicien Isaac Beekmann. Encouragé, stimulé, inspiré par ce maître qui devient bientôt son ami, le gentilhomme soldat se remet à l'étude de l'algèbre, de la géométrie et de la physique. Il écrira à Beekmann lorsqu'il l'aura quitté, "je dormais et tu m'as réveillé. Toi seul as secoué ma paresse et rappelé à ma mémoire mon érudition qui en était presque sortie".

La rencontre de ce savant en qui s'alliaient si bien la physique et la mathématique, est le point de départ de la science universelle que Descartes s'emploiera dès lors à élaborer.

Dès ses premiers travaux il manifeste une aptitude singulière à généraliser les résultats de ses recherches, à relier les différentes branches de la science. Algèbre, géométrie, analyse, mécanique, physique, astronomie, tout doit tendre vers une unité que la Scolastique ne voulait pas admettre.

De plus, la mathématique se révélait comme la seule science capable de certitude alors que la logique, réduite à la dialectique, n'est qu'un instrument de doute et de discussion.

Il voudra donc chercher la vérité par les longues suites de raisonnements dont les géomètres ont l'habitude de se servir et ne considéra comme vraies que les propositions mathématiquement certaines ou qui peuvent être démontrées par des raisons s'appuyant sur la science des nombres. De là naissent les quatre règles de la Méthode. D'abord avoir des idées claires, puis diviser les difficultés, conduire par ordre ses pensées, faire enfin des dénombrements entiers et de revues générales de façon à ne rien omettre.

Descartes entre en contact personnel ou épistolaire avec bon nombre de savants de son temps. Faulhaber, Huyghens, Golius, Mersenne, Mydorge, Desargues, entretiennent avec lui des relations suivies. Sa renommée se répand. On sait qu'il est très habile géomètre et excellent physicien. On re-

court à ses avis, on lui propose des problèmes qu'il résout en se jouant. Bien plus, on commence de savoir qu'il a des vues originales sur la science et sur la métaphysique. Lorsqu'il est à Paris il ne veut pas qu'on sache où il loge car on vient le relancer de partout. Paris, à cette époque, fourmille d'académies où on discute les sciences, la philosophie et les nouvelles. Un jour, chez le nonce du pape, le cardinal di Bagno, il assiste à la lecture d'un projet de philosophie nouvelle opposée à la scolastique, présenté par son auteur lui-même, M. de Chandoux. Descartes le réfute aussitôt, il expose, séance tenante, ses vues personnelles et les fait valoir avec un tel feu que le cardinal de Béruille lui enjoint, en conscience, de rédiger le plus tôt possible, le traité dont il a si bien fait ressortir les mérites et l'originalité.

La vie de Paris avec ses distractions ne pouvait convenir à l'élaboration de cette œuvre grandiose. Descartes part presque aussitôt pour la Hollande et se réfugie dans le petit bourg de Francker qui possédait une université. Il s'y inscrit comme étudiant, cependant qu'il y compose sa métaphysique. A Amsterdam, il s'adonne à la dissection, car il a besoin de connaissances anatomiques pour traiter de la médecine qui entre dans son projet de science universelle.

Il rédige avec lenteur, prenant plus de goût à s'instruire qu'à écrire et ne se résigne que contraint à composer l'œuvre qu'on exige de lui : "le Monde". Il l'avait presque terminé en 1633 lorsqu'il apprend la condamnation de Galilée par le Saint-Office. Il ne doute pas un instant que le mouvement de la terre, trop ardemment soutenu par le savant florentin, soit la cause de l'ostracisme romain.

Que fera-t-il donc, lui, dont le grand ouvrage repose sur la même théorie ? Un instant de doute effroyable le saisit, car si la terre ne tourne pas tout son système est faux, puisque dans la suite de ses raisonnements il s'en est glissé un qui n'était pas une vérité. Ceux qui le précèdent sont sujets à caution tout comme ceux qui le suivent. Le pauvre homme ne veut pas non plus se révolter contre l'autorité religieuse. Ses croyances religieuses sont à l'abri du doute méthodique. Il pense alors brûler tous ses papiers. Mais il se ravise. Il mettra pourtant deux années à se remettre de ce choc. En 1635, il fait part à Huyghens père de son intention de sauver du désastre, en le séparant de la Philosophie, son traité des lunettes qu'il revoit entièrement pour en faire la Dioptrique. Peu de temps après il se décide à y ajouter les Météores, puis un discours qui contiendrait l'exposition de sa Méthode et certains passages du Monde qui ne soulèveraient pas trop de controverse. Durant qu'on imprime ses Météores, il compose la Géométrie dont il invente même une partie pendant ce temps-là.

L'Alma Mater compte sur nous.

Le discours, qui est cette préface, comprend ce que Guez de Balzac a appelé l'histoire de son esprit, un exposé de la méthode et de sa métaphysique, un résumé du Monde dont chaque paragraphe correspondant à un chapitre du traité dont il a dû, à regret, suspendre la publication jusqu'à ce que les esprits soient apaisés. Enfin, une admirable sixième partie, qui est une confession des doutes et des angoisses qu'il a éprouvés depuis l'aventure de Galilée, une justification de l'acte qu'il pose en publiant le Discours et un appel à la justice qui lui permettra, il l'espère, de faire connaître bientôt, l'œuvre dont il va donner des exemples.

Pour bien comprendre l'attitude scientifique de l'auteur du Discours, nous devons nous demander ce qu'était la science de son temps. La physique voulait être celle d'Aristote.

De jour en jour s'élargissait le fossé qui séparait la doctrine traditionnellement immauble et l'empirisme novateur. Le progrès des techniques défait l'appareil vieillot qui tentait, mais en vain, d'expliquer la lunette astronomique, la diffraction de la lumière et les phénomènes qui en découlent.

En réalité on était loin d'enseigner la physique d'Aristote. C'était un système anémié, stérilisé. Anémié parce que, tout en enseignant les conceptions du maître, on ne possédait pas l'esprit méthodique, les dons d'observation et de logique rigoureuse qui ont fait du philosophe grec un véritable savant que notre époque apprécie à sa juste valeur. Stérilisé, parce qu'on se refusait à accepter les acquisitions des sciences particulières. Plutôt que d'admettre qu'on pouvait corriger le maître, on préférait ignorer, lorsqu'on ne pouvait les réfuter, les idées des contemporains issues de méthodes dont les grecs ne pouvaient, et pour cause, avoir la moindre idée. Tout le monde admet que la Scolastique, au XVII^e siècle, avait dégénéré. On pouvait la croire à son déclin. Elle possédait tout au plus l'autorité et le prestige que lui conféraient l'habitude et la protection officielle des rois et de l'Eglise.

Seules, les mathématiques, respectées des philosophes, ont pu se développer. Les travaux de Cardan, de Tartaglia de Stevin, de Viète surtout, ont un éclat qui témoigne l'efficacité des méthodes de l'algèbre et de la géométrie. Pourtant, aucun d'eux n'est encore parvenu à généraliser les connaissances. Chaque problème présente une solution particulière. Viète est le premier qui donne une théorie des équations. L'astronomie révèle les brillants succès des calculateurs Copernic et Képler, tandis que la mécanique de Galilée montre de quelle utilité cette dernière science peut être pour opérer la liaison entre la physique et la mathématique.

Malgré son air de prospérité, lorsqu'on la com-

pare à sa compagne moins fortunée, la mathématique de cette époque vit encore sur l'héritage que lui ont légué les grecs, l'analyse et la géométrie, et sur l'apport des commerçants et des navigateurs, l'algèbre. Aucune discipline nouvelle n'est encore venue la vivifier.

Elle souffre en outre de deux impédiments primordiaux qui entravent son essort. La géométrie est astreinte à l'idée de l'école qui considère trois genres de quantités : la ligne, le plan et le solide, ce qui ne lui permet pas de dépasser la troisième dimension sans soumettre l'imagination à une torture effroyable. Si, pour représenter un problème du second degré il faut le représenter par un rectangle, ce qu'on appelait le carré, lorsqu'il s'agit du quatrième degré, on parle de carré-carré, et, pour le cinquième, c'est de carré-cube, toutes notions qui se refusent à une représentation simple. L'algèbre se perd dans une notation compliquée, variant avec les auteurs.

Dans l'alliance qu'il fera de ces deux disciplines, Descartes fera d'abord sauter l'élément qualitatif que sont les figures de la géométrie. Il ne considérera que des lignes toutes simples par lesquelles il représentera les produits des longueurs, fidèle en cela à son principe de fonder une science des proportions en général. Il ne sera pas toujours nécessaire de dessiner ces lignes. Par le choix d'une unité, il pourra les représenter par des lettres, ce que Viète avait fait avant lui et le produit sera a^2 , a^3 , comme nous avons accoutumé de l'apprendre. Il est donc le fondateur de la notation algébrique moderne.

Il fera plus encore, car il généralisera les procédés particuliers de ses prédécesseurs, reconnaîtra la valeur des racines doubles, des racines négatives, notant au passage l'existence des imaginaires. Sa théorie des équations possède une saveur toute moderne. Il montre comment on peut connaître, par sa règle des signes, le nombre de racines négatives et des racines positives d'une équation dont toutes les racines sont réelles.

Le problème de Pappus, resté sans solution générale depuis 18 siècles, l'amène à la création de la géométrie analytique, véritable début des mathématiques modernes. Alliant l'analyse des anciens à l'algèbre de ses contemporains, le procédé qu'il emploie le conduit à représenter toutes les courbes par une équation à deux variables. La fécondité d'une telle conception, par laquelle on peut étudier les propriétés générales des équations, n'est pas à démontrer. C'est le premier accord en somme du continu géométrique et du discontinu arithmétique auquel jusque là l'algèbre était voué.

Son procédé de la détermination des tangentes à une courbe, problème géométrique, est une méthode algébrique. Il y réussit en écrivant que l'é-

MAURICE BERNARDIN

JEAN-LOUIS BERNARDIN

ANDRE BERNARDIN

COURTOIS FRERES, ENRG.
ASSURANCES

Depuis 1890, ce bureau transige avec une clientèle choisie l'assurance sous toutes ses formes.

Demandez l'examen de vos polices et vos problèmes deviendront les nôtres.

NOS CONTRATS SONT UN GAGE DE SÉCURITÉ ET D'INDEMNITÉ.

1285, RUE VISITATION, MONTREAL.

Tél. CHerrier 3195

Avez-vous payé votre abonnement ?

quation a une racine double et il use à cet effet, le premier, des coefficients indéterminés. Les racines négatives lui permettent de tracer les deux branches de l'hyperbole.

Le principe de la géométrie analytique n'est pas uniquement dû à Descartes. Pierre de Fermat, son contemporain, possède, à cet égard, des droits également imprescriptibles. La rencontre est aussi curieuse que celle de Newton et de Leibnitz, au même siècle, découvrant le calcul infinitésimal. Il faudra attendre Newton pour que l'on ajoute quelque chose à la théorie des équations et Newton encore, avec Leibnitz, pour voir se réaliser la deuxième grande découverte des mathématiques modernes, le calcul infinitésimal. Mentionnons encore, à la gloire de ce siècle dont on ne nous a vanté que les mérites littéraires, que Pascal, dans un ordre d'idées parallèle, établit les bases du calcul des probabilités et que l'invention de son triangle arithmétique fut utilisé par Newton pour la détermination des coefficients dans le développement du fameux binôme qui porte le nom du mathématicien anglais.

La Méthode de Descartes lui imposa des limites. Il avait trop confiance dans sa valeur, ce qui lui fit écrire ces propos téméraires au Père Mersenne : "Il n'y a aucune de ces choses en géométrie que je ne trouve autant qu'elle est trouvable lorsque je voudrai prendre la peine d'en faire le calcul." Or, sa géométrie permet de construire rationnellement presque toutes les courbes, à l'exception de celles que l'on dirait de degré infini. L'analyse infinitésimale, suite logique de sa découverte et de la méthode des indivisibles qu'il a maniée avec succès lui échappe.

La mécanique est le trait d'union qui unit la physique et la mathématique. Non pas que la physique puisse entièrement se démontrer par la géométrie.

Au contraire de la physique scolastique, science du général, raisonnant sur l'union d'une matière première unique et de formes substantielles composant des corps, dirigés, transformés par des causes finales, ce qui conduit à une synthèse qui satisfait l'esprit en quête d'universalité, mais incapable de faire concorder ses prévisions, (qui ne sont que des probabilités,) avec les données de l'observation et de l'expérience. Descartes suivra une voie analytique, ne s'occupant que des relations quantitatives. Alors qu'Aristote fonde sa physique sur l'observation des faits et sur l'induction, passant du particulier au général, il élèvera la sienne sur l'intuition et sur la déduction. Plutôt que de causes il cherchera, comme en géométrie, quelque principe simple intuitif, d'où pourront se déduire les vérités les plus complexes et les plus éloignées.

Sa méthode le conduit à reconnaître que la propriété primordiale universelle de la matière, c'est l'étendue qui en est l'essence même. Les philosophes pourront le contredire, les physiciens n'y verront aucune objection. Ils pensent de même. Ce premier principe est trop absolu. Ainsi que le remarque Duhem, "Certes la conception d'une telle physique est admirable de simplicité, mais à force de la vider de tout ce qui ne serait pas purement

géométrique, Descartes l'a réduite à un vain fantôme incapable de représenter le monde des corps."

Ici encore Descartes dédaigne la qualité au profit de la quantité et des seules propriétés qu'on peut déduire de l'analyse de l'étendue. Les formes substantielles, les causes finales, les qualités acquises sont donc à rejeter.

L'étendue est immuable, donc le mouvement doit provenir d'une cause extrinsèque. C'est Dieu qui communique le mouvement aux masses matérielles et qui a édicté les lois qui régissent l'étendue et le mouvement local. C'est la genèse du mécanisme cartésien qui domine encore toute la science moderne, même si elle s'est éloignée de la divinité.

Continuant son analyse, Descartes présente l'extension et, par conséquent la matière, comme essentiellement homogène, donc divisible à l'infini. De là l'impossibilité du vide et l'inexistence des atomes bien qu'il conçoive la matière comme formée de corpuscules et de matière subtile. M. Jacques Maritain décrit ainsi cette science : (...) l'analyse cartésienne, morceleuse et niveleuse, ne sait que briser l'unité interne des êtres, détruire l'originalité comme la diversité des natures, et tout ramener brutalement aux éléments univoques qu'il lui a plu de choisir comme principes simples. Désormais, comprendre, c'est séparer ; être intelligible, c'est pourvoir être reconstruit mathématiquement. Démontrer un mécanisme et le remonter, voilà l'œuvre vive de l'intelligence. L'explication mécaniste devient le seul type concevable d'explication scientifique".

Le jugement manque de sympathie, mais on ne peut s'empêcher de le trouver objectif. L'antimoderne ajoute : "...Avec lui la science humaine, ivre de mathématique, commence à ne plus se mesurer sur l'objet".

Le mécanisme cartésien, bâti sur un principe trop exclusif, est à-prioriste et dogmatique. Il manque de bases scientifiques, se fondant trop peu sur l'observation et sur l'expérience. Il revient sans s'en douter aux premières conceptions d'Aristote qui, dans ses écrits les plus anciens n'avait confiance dans les données des sens que si elles se subordonnaient aux conclusions du raisonnement. Le rôle de l'observation n'est qu'accessoire¹.

Si Descartes a pu, dans les sciences physiques et dans l'étude du monde, arriver à des découvertes remarquables comme la loi de la réfraction de la lumière, la construction des lunettes, l'explication de la vision et de l'arc en ciel, on pourrait presque dire que c'est malgré sa méthode ou, plus justement, que celle-ci est valide dans quelques cas particuliers ne portant pas sur la matière elle-même. Toutes ces découvertes concernent l'optique géométrique, paragon de la physique mathématique. Et même là, s'il est arrivé à un résultat exact, la loi des sinus et l'indice de réfraction, il y est parvenu malgré un raisonnement faux et une contradiction évidente de son système.

Cette partie de son œuvre vaut qu'on s'y arrête.

(au prochain numéro)

Léon Lortie.

1. Plus tard, dans ses ouvrages d'histoire naturelle, le philosophe de Stagyre établira la véritable méthode scientifique d'observation et d'induction qui conduit à une science désintéressée.

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

En Médecine Vétérinaire

par J.-H. VILLENEUVE

UN autre groupement universitaire est en train de se solidariser pour former une entité définie dans l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal. En effet, les Anciens de l'École Vétérinaire viennent de se réunir pour refaire leurs cadres et recommencer leurs activités qui datent de mai 1921. (Y a-t-il ailleurs des groupements qui datent de plus loin ?)

Une trentaine de médecins vétérinaires avaient répondu à l'appel du docteur J.-H. Villeneuve qui présida la séance du 3 décembre, tenue à la Faculté Dentaire.

Le docteur Geo.-H. Rajotte fut prié de remplir le rôle de secrétaire, il accepta de bonne grâce aux applaudissements de l'assemblée.

Le docteur Villeneuve expose que l'Association qui a fonctionné pendant quelques années a cessé ses activités pour des raisons diverses, mais que le temps paraît venu de lui faire prendre un nouvel essor afin de permettre aux médecins vétérinaires de prendre place parmi les autres groupements professionnels au sein de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal.

Déjà depuis trois ans, il représente ses confrères au Conseil de l'A D U M, mais à titre provisoire seulement, et comme l'Association Vétérinaire ne donne pas signe de vie, elle perd les avantages d'une représentation plus complète et plus adéquate au Conseil de l'Association générale. Il croit de plus que l'Association vétérinaire, tout en gardant son caractère universitaire, devrait devenir une Société Vétérinaire avec réunions mensuelles, conférences et discussions de sujets d'intérêt scientifique et professionnel.

L'idée est favorablement accueillie et le projet tel que posé accepté dans ses grandes lignes. Prennent part à la discussion les docteurs J.-O. Langevin, Paul Corbeil, Geo.-H. Rajotte, M. L'Heureux, Ant. Pratte, Bernard LaSalle, E. Paquet, Mathias Chagnon et autres. Il est finalement résolu que le docteur J.-H. Villeneuve restera président et le docteur Geo.-H. Rajotte, secrétaire-trésorier, tous deux occupant ces fonctions à titre provisoire pour former un comité temporaire de propagande en vue de la prochaine assemblée fixée au 14 janvier 1938.

Il est de plus résolu d'adopter l'Action Universitaire comme organe officiel de l'Association réorganisée et de communiquer par son entremise avec tous les diplômés de l'École Vétérinaire pour solliciter leur adhésion et leur concours. Et c'est ainsi que pour allier le plus grand nombre possible de

membres les élections des officiers permanents sont remises à la prochaine assemblée.

Au cours de la soirée, M. de Maisonneuve Robert, chimiste et biologiste, donna une causerie intitulée "Premiers aperçus sur les théories alimentaires modernes".

M. Robert relate le résultat d'expériences commencées en 1919 de concert avec le professeur David Chidlow, de Washington, dans les laboratoires industriels de la boulangerie Jas. Strachan Limited, de Montréal. C'était au lendemain de la perturbation du monde hygiéniste par le prononciamento de Funck sur l'acitaminose. Les théories des calories mouraient à petit feu, mais le nombre des rachitiques, des crétins et des impotents ne diminuait pas rapidement.

Les commanditaires, les Messieurs Strachan, agissaient en philanthropes et sans idées de lucre. De fait, ils ont laissé dans l'expérience une fortune rondelette, mais ils ont donné au pays le pain de germe de blé et le pain de blé germé. Ce sont ces expériences qui ont conduit à la mise sur le marché de ces deux produits que relate le conférencier. Mais celui-ci ne manque pas de faire observer qu'en dépit des expériences et malgré une publicité chauffée à blanc qui coûta des milliers de dollars et remplit des pages complètes de journaux pendant plusieurs semaines, la vente du pain de germe de blé ne dépassa pas 2,000 pains par jour, pendant que le pain blanc gardait son chiffre de 20,000 par jour. En d'autres termes, le public québécois est comme les autres publics : il mange pour s'empiffrer et non pour se nourrir.

La farine blanche employée pour le pain blanc de 1919 était la même que celle d'aujourd'hui. Au lieu de contenir de 2 à 2.5% de matières minérales comme la farine bise d'autrefois, elle n'en contient pas plus que 1/2 ou 3/4%. Ce qui veut dire que le pain blanc a perdu ses sels minéraux et qu'il soit fait à la ville ou à la campagne, il a perdu en même temps tous ses droits au titre d'aliment par excellence. Il est même un peu plus mauvais à la campagne qu'à la ville parce qu'il est moins bien fait, souvent sûr, entraînant ainsi des gastralgies, pendant que dans celui des villes on a ajouté du lait, du sucre, des œufs, de la crème, ce qui enrichit sa saveur et flatte le palais, sans rendre l'aliment beaucoup plus nutritif.

Les premières expériences de MM. Robert et Chidlow portèrent sur des rats. Il leur fallut plusieurs semaines pour découvrir que ceux-ci s'immunisaient contre le scorbut à l'aide de leur urine absorbée de diverses façons : la cage métallique

GUARDIAN FINANCE and INVESTMENTS COMPANY

AGENTS FINANCIERS ● ● ● Assurances - Administration - Finance

Spécialités : Assurances contre les risques professionnels : médecins, pharmaciens, dentistes.

266, ST-JACQUES OUEST, (Chambre 217) MONTREAL—MARquette 2587

● GASTON RIVET
Gérant

à plâcher grillagé entra alors en scène et le cobaye devint le sujet d'expérimentation.

Soumis à l'alimentation autoclavée du pain blanc, le cobaye ne tarda pas à mourir. Mais alimenté au pain blanc, additionné d'abord de germe de blé rôti, puis de blé germé, le cobaye se développa normalement et on éleva trois générations successives de ces animaux. A cette époque la vitamine E de reproduction n'était pas encore connue, mais les autopsies pratiquées par le conférencier et M. Chidlow leur avaient permis d'observer l'atrophie des testicules chez les scorbutiques. Il en résulta des expériences sur des cannetons et des chiots, une comparaison dans l'état du plumage ou la densité de la fourmi entre les animaux nourris au germe de blé et les témoins, puis des recherches sur la potentialité du sexe. Des chiennes qui ne donnaient qu'un ou deux sujets par portée en donnèrent quatre et cinq, et d'autres qui donnaient une prépondérance de femelles donnèrent des portées complètes de six et sept mâles.

C'est au cours de ces mêmes expériences que se découvrit la valeur du jus frais de citron comme antiscorbutique — le jus vieux de 24 heures ne donnant aucun résultat — et c'est aussi pendant ces expériences que fut reconnue l'influence du sucre sur la cellule vivante. Celle-ci progresse dans une solution de 21½ %, elle s'immobilise à 8 % et meurt à 20 %. Certaines gastro-antérites se trouvaient expliquées. On arriva par là à prouver que le grain non germé n'a aucune valeur nutritive : voilà pourquoi nos grand'mères qui faisaient tremper leurs pois, leurs fèves et leur riz pour les rendre moins durs à cuire étaient des pionnières inconscientes des théories modernes en faisant germer leurs aliments. M. Robert fut remercié par le président qui félicita le conférencier d'avoir su si vivement intéresser son auditoire.

Le lait spécial

Dans une courte communication, le docteur Antonio Pratte, M.V., chef de l'inspection du lait à Montréal, parle particulièrement des fructueux efforts accomplis par les inspecteurs vétérinaires travaillant sous sa direction et il insiste sur la nécessité d'une collaboration étroite entre son service et les Bureaux d'hygiène ruraux ou la profession médicale. Il cite le lait comme moyen de propagation de la tuberculose, de la typhoïde, de la brucellose, toutes maladies contagieuses à l'homme et mentionné plus particulièrement la mammite contagieuse qui fournit les éléments nécessaires au développement de diverses affections septiques chez l'être humain. Ce sujet l'amène à parler du lait "spécial" — lait certifié — donc non pasteurisé.

Le Dr Pratte explique le travail de ses inspections vétérinaires : examen physique du bétail ; exploration des mamelles en vue de la découverte des altérations du tissu spongieux ; épreuve d'acidité du lait par la réaction au bleu de bromothymol et celle de la catalase, finalement l'épreuve bactériologique. Tous ces travaux conduisent à l'abatage éventuel des bêtes malades et à l'isolement des suspects. Ceci, bien entendu, se coordonne avec la bonne disposition des locaux, leur tenue irréprochable, comme celle des ustensiles, au point de vue propriété et la vaste constante des centres de distribution.

L'inspection se répète mensuellement partout, l'inspecteur vétérinaire parcourt son territoire pour y exercer une surveillance aussi diligente qu'autorisée et assurer à la population de Montréal et à celle de la banlieue — qui en bénéficie sans contribution — un lait aussi pur que possible. Le Dr Pratte fait l'éloge de son personnel, parle de la haute compétence des inspecteurs vétérinaires, signale que l'inspection du lait ne se résume pas à prélever des échantillons pour les envoyer au laboratoire et il se demande dans ces conditions si on ne viendra pas bientôt à comprendre ailleurs qu'à la base de l'inspection intelligente du lait se trouve l'appréciation de l'état de santé des animaux qui demande des connaissances scientifiques étendues que tous les boutons jaunes au monde ne peuvent faire acquérir.

"Montréal, dit-il, a le droit d'être fier de son personnel d'inspection vétérinaire qui mérite un juste tribut d'éloges et sa conférence se juge par les fiers résultats obtenus". Il est vivement applaudi.

La réunion du 14 janvier aura lieu à la Faculté Dentaire.

Le conférencier sera M. le docteur Jacques Rousseau, D.Sc., secrétaire de la Faculté des Sciences, qui parlera de "Certaines expériences en génétique". A cause des élections, il n'y aura pas de communication.

J.-H. Villeneuve.

DEUX SONS DE CLOCHE

(suite de la page 69)

noticeable in his comparison of the western wheat-grower — whom he calls an agricultural industrialist — and the Quebec peasant. The contrast is, perhaps, real enough in the particular case cited, but it is doubtful whether, let us say, the typical farmers of Ontario and the Maritimes are like the western wheat-growers ; or, indeed, whether all western farmers are like those mentioned by Siegfried, dominated completely by the commercial motive. They have some of the attachment to the soil, the traditional conventions and mores, and the relative self-sufficiency and stability, which Siegfried designates as peasant traits. These are, however, matters on which it is obviously difficult to generalize, and unfortunately Siegfried in his book does not even recognize the difficulty.

One could cite other dubious contentions and errors in fact, but it is more pleasant to recognize that Siegfried can also be sure and dextrous in his interpretation. Notable cases are chapters IX and XIII, on the French Canadians — the best in the book — and in general that portion of his exposition dealing directly with the problems of Canadian foreign policy".

Faut-il s'étonner de trouver deux opinions aussi différentes ? Les hommes qui les expriment ont chacun leur façon de passer du concret à l'abstrait. Le Français généralisateur aime à faire de vastes synthèses, au risque même de se tromper dans les détails. L'autre préfère les compilations, les travaux d'allure savante, évitant les généralisations hasardeuses.

Benoît Brouillette.

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

La vie universitaire

Au Canada

● M. Franz Boas

Un des ethnologistes les plus renommés des Etats-Unis, M. Franz Boas, de l'Université Columbia, a fait trois conférences, sous les auspices de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. D'origine autrichienne, M. Franz Boas a fait ses études à Heidelberg et à Bonn, et fut pendant quelques années assistant-directeur du musée ethnographique de Berlin et participa à plusieurs missions scientifiques dans le nord de l'Océan Pacifique. Il est membre de la Société des Américanistes de Paris. M. L. Judah, conservateur du musée de McGill, a présidé l'une des conférences de M. Boas.

Voici les sujets des conférences de M. Boas :

Jeudi, 25 novembre, (heure de biologie) : "Mode of Life of the Inland and Coast".

Vendredi, 26 novembre : "Social Life and Social organisation and their development under modern influence".

Samedi, 27 novembre : "The Art of the Coast Indians".

M. Boas a parlé dans la salle des conférences de l'Université de Montréal.

A l'étranger

● Le doyen Tiffeneau

Le 28 octobre dernier, l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris a désigné comme doyen le professeur Tiffeneau, au remplacement du professeur Roussy, devenu recteur de l'Académie de Paris.

Le professeur Marc Tiffeneau est né le 7 novembre 1873, à Mouy (Oise). De 1910 à 1924, il occupa la chaire de pharmacologie et de matière médicale à la Faculté de Médecine ; puis, à partir de 1924, il enseigna la chimie aux étudiants du P.C.N., à la Sorbonne. Chimiste remarquable, très estimé pour ses travaux scientifiques, docteur ès sciences, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, le professeur Tiffeneau est membre de l'Académie de Médecine depuis 1927 ; il a, à plusieurs reprises, représenté la France aux commissions scientifiques de la Société des Nations, notamment pour la standardisation des médicaments et pour la lutte contre les toxicomanies.

A la Faculté, il s'est fait remarquer par la clarté et le caractère pratique de son enseignement, et il a introduit le même esprit dans les travaux pratiques de pharmacologie et de matière médicale. Enfin, sous son impulsion, les recherches de chimiothérapie ont, en ces dernières années, pris un essor remarquable dans le laboratoire de recherches qu'il a créé et qu'il dirige.

● Au Conseil de la Chimie Suisse

Le Conseil de la Chimie Suisse s'est réuni le 30 octobre dernier afin d'élire son bureau pour la période 1938-1943.

M. Emile Briner, professeur à l'Université de Genève, a été nommé président du Conseil de la Chimie Suisse pour cette période, en remplacement de M. F. F. Fichter, démissionnaire.

● A Nancy

M. Donzelot, docteur ès-sciences, assistant à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Nancy, a été nommé, en date du 1er novembre, professeur de chimie physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, en remplacement de M. Bourion.

● Le physicien Rutherford

Alors que nous devons à Newton la théorie du système planétaire et du jeu des forces qui y interviennent, c'est le physicien anglais Rutherford qui nous a révélé la nature de l'atome et les diverses énergies qui agissent entre ses parties constitutives ; et, si Newton a su rapprocher de nous les astres les plus lointains, Rutherford nous a introduits dans le microcosme et dans l'infiniment petit.

Il était né à Brightwater, près de la ville de Nelson, en Nouvelle-Zélande, le 30 août 1871, et était le quatrième enfant d'une famille qui n'en comptait pas moins de douze. Ses parents étaient des cultivateurs, et ce fut grâce à une série de bourses qu'il parvint à achever ses études moyennes et supérieures. Il se rendit alors à Trinity College, à Cambridge, où il se livra à des travaux de recherches sur la conduction électrique, dans le laboratoire Cavendish, sous la direction de Sir J. J. Thomson. En 1898, il fut appelé à occuper une chaire de physique à l'Université McGill, à Montréal, et c'est de cette époque que datent ses principales découvertes, réalisées en partie avec la collaboration de Fr. Soddy.

● Turquie

A propos de l'activité des professeurs étrangers à l'Université, M. Asim Us écrit dans le "Kurun" :

Suivant les rumeurs, les sacrifices matériels consentis en faveur des professeurs étrangers et de leurs auxiliaires s'élèveraient à près de 500,000 Ltq. C'est dire que le cinquième du budget de l'Université est dépensé en vue de pouvoir profiter, dans l'intérêt du pays, de ces professeurs étrangers.

Nous ne trouvons nullement déplacé ce sacrifice consenti en vue d'élever le niveau de la culture nationale. Nous l'apprécions au contraire. Et nous ne songeons même pas à accuser aucun des professeurs étrangers, qui se trouvent actuellement à l'Université de n'avoir pas les qualités voulues. Nous savions qu'il y a parmi eux des personnalités qui jouissent d'une notoriété méritée dans le monde scientifique international.

Mais il demeure néanmoins une question qu'il faut régler : dans quel but un professeur est-il engagé par l'Université ? Ce but a-t-il été réalisé jus-

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

qu'ici, tout au moins partiellement. Y a-t-il des indices qui permettent d'espérer qu'il le sera demain ?

Nous pensons que les professeurs étrangers engagés sont des spécialistes dans certaines branches dont on ne trouve pas le pendant chez nous. Et leur tâche consiste, tout en enseignant aux étudiants, à former dans le minimum de délai possible, des professeurs turcs qui puissent les remplacer. Les contrats signés avec les professeurs étrangers sont basés sur ce principe.

Quatre ans se sont écoulés depuis la venue des professeurs étrangers. Ont-ils formé pendant tout ce laps de temps un seul professeur turc qui puisse les remplacer ? Combien d'années nous faudrait-il attendre encore pour qu'ils en forment un ?

C'est dans le sens d'une réponse à cette question qu'il faut chercher une solution au problème. (*La Parole bulgare*, octobre 1937).

● **Le tricentenaire de René Descartes**

Comme nos lecteurs le savent, le troisième centenaire de la parution du *Discours de la Méthode* a été célébré dans le monde entier. Rappelons que le congrès international de Philosophie, à Paris, a porté sur Descartes. L'Université du Sacré-Cœur de Milan, dirigée par les Franciscains, a publié un volume de près de mille pages sur Descartes. Ce volume contient des cours publiés en diverses langues lors d'un congrès récent, en Italie.

Au Canada français, les revues ont publié des articles sur le cartésianisme. Il appartenait à la Société des Ecrivains canadiens, dont le président est Victor Barbeau, de célébrer publiquement le grand philosophe français. A la soirée du 6 décembre, Hermas Bastien, de la faculté de philosophie, a exposé l'œuvre philosophique de Descartes, montrant l'importance de Descartes dans la spéculation moderne ; Léon Lortie, de la faculté des Sciences, a esquissé la carrière de Descartes comme savant. C'est le journal *Le Canada* qui a fait la plus large part, de toute la presse française, à la célébration de ce tricentenaire de la pensée.

● **Semaine sociale collégiale**

Le Collège Jean de Brébeuf a organisé au début de décembre une semaine sociale pour les élèves du cours universitaire. Le thème général était l'encyclique *Quadragesimo anno*. Plusieurs des nôtres y ont participé. Mentionnons, MM. Victor Barbeau, de l'Ecole des Hautes Etudes, Hermas Bastien, de la faculté de philosophie, Me Roger Brossard, avocat et Me Léon-Mercier Gouin, C.R.

● **A l'Université**

Le bureau de l'Immatriculation de l'Université de Montréal communique le tableau suivant, sur le nombre des élèves inscrits à cette institution cet automne. Le total est de 2,898 élèves, soit une légère augmentation sur l'année dernière. Voici les chiffres par Facultés et Ecoles :

	1936-37	1937-38
Faculté de théologie	300	353
“ de droit	155	142
“ de médecine	238	228
“ de philosophie	30	50

“ des lettres	250	225
“ des sciences	136	154
“ de chirurgie dentaire	68	76
Ecole de pharmacie	60	67
“ des sciences sociales	385	382
“ polytechnique	219	266
Institut agricole d'Oka	108	111
Ecole de médecine vétérinaire	49	53
Ecole des Hautes Etudes commerciales, élèves réguliers	162	258
Cours du soir et prép.	380	429
	<hr/>	<hr/>
	542	687
Ecole d'optométrie	16	16
Ecole d'Hygiène soc. appl.	316	88
	<hr/>	<hr/>
Totaux	2,872	2,898

● **A l'Université Laval**

Mgr Camille Roy a annoncé la création de deux nouvelles facultés et des nominations et promotions dans le corps professoral.

Mgr Roy a annoncé que les membres du conseil de l'Université avaient décidé de créer deux nouvelles facultés : une faculté de lettres et une faculté des sciences. La première englobera l'Ecole normale supérieure, et la seconde l'Ecole supérieure de chimie, l'école supérieure de géologie, l'école d'arpentage et de génie forestier, et l'école supérieure d'agriculture, qui est affiliée à Laval. M. l'abbé Alexandre Vachon, qui était doyen de la Faculté des arts, a été nommé doyen de la Faculté des Sciences, quant au doyennat de la Faculté des Arts, il a été donné à M. l'abbé Rosaire Benoit, professeur de physique au Séminaire.

M. Jean Lechevalier, professeur agrégé de langue et de littérature latines à l'Ecole normale supérieure, et M. Auguste Viatte, professeur agrégé de langue et de littérature française à l'Ecole normale supérieure, ont été nommés professeurs titulaires à la Faculté des lettres.

Le R. P. Alcantara Dion, O.F.M., chargé de cours de pédagogie à l'Ecole normale supérieure, a été promu professeur titulaire à la Faculté des lettres.

M. l'abbé Albert Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières, a été fait professeur d'histoire du Canada à la faculté des Lettres.

M. Maurice Lebel, chargé du cours de langue et de littérature grecques à l'Ecole normale supérieure, devient professeur agrégé à la Faculté des Lettres.

● **Me Arthur Vallée à la Commission d'étude**

La Commission d'étude de l'Université de Montréal, que préside le président du Conseil législatif, M. Alphonse Raymond, s'est adjoint un dixième membre dans la personne de Me Arthur Vallée, président du comité national universitaire mis sur pied il y a quelques mois par le Chambre de commerce de Montréal, en même temps que la Commission d'étude sur l'Université était établie.

Le comité national doublait en quelque sorte la Commission d'étude sur l'Université et créait une certaine confusion dans l'esprit du public.

Entre temps, cependant, le comité national n'était pas resté inactif. Mais comme son activité doublait celle de la Commission, on a décidé de le

fondre avec la commission en adjoignant son président à la commission.

On apprend que la Commission a transmis au gouvernement provincial les résolutions adoptées par le comité national en faveur de l'Université en même temps qu'elle remettait de son côté son rapport préliminaire.

Me Vallée, ancien bâtonnier, est président de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal.

● L'Université d'Athènes

Au mois d'avril 1837 fut publié un décret du roi Othon, relatif à la création de la première Université hellénique. Le professeur Chr. Brandis, de Vienne, fut chargé de rédiger des "statuts provisoires" (qui n'en furent pas moins en vigueur jusqu'en 1911), et la jeune université, appelée "Othonéon", fut installée dans un local d'assez modeste apparence, la maison de l'architecte Cléanthis, accrochée au flanc nord-ouest de l'Acropole. Le premier budget annuel ne dépassait pas 1.500 drachmes, et les étudiants n'étaient, au début, pas plus de quatorze. Le 2 juillet 1839, fut posée la première pierre d'un édifice en style néo-grec, construit par souscription nationale sur les plans de l'architecte danois Hansen, et qui, en l'honneur du premier régent de Grèce, reçut le nom d'Université Capodistria.

On a récemment fêté ce centenaire et à cette occasion le centième recteur de l'Université, le professeur Gregorios Papamichaïl, avait envoyé aux universités du monde entier une invitation écrite en grec ancien, contenant notamment le passage suivant, empreint d'une philosophie tout attique :

"...Car nous pensons que les hommes ne doivent pas seulement travailler, mais se réjouir aussi de leurs œuvres en temps opportun ; ni passer la vie sans fêtes comme ceux qui font une longue route sans se restaurer ; et que, se réjouir avec des amis fortifie l'âme et incite à servir de nouveau les Muses. C'est pourquoi nous convions à la fête tous ceux qui se plaisent aux mêmes jeux et participent à la culture hellénique, afin que tous, dans Athènes où jadis, à ce qu'on dit, les Muses s'unirent aux très douces Grâces, contemplant ensemble le culte rendu à la science par la Grèce

actuelle et fêtant ensemble, en amis, nous chantions le péan du centenaire."

● Etienne Gilson

Le nouveau président de l'*Institut scientifique franco-canadien* est M. Etienne Gilson. La nouvelle vient de parvenir à l'Université de Montréal.

M. Gilson a été le premier conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien à Montréal il y a dix ans. Il succède à feu M. Louis-Janvier Dalbis, fondateur de cet organisme d'échange de professeurs français et canadiens-français.

M. Gilson est un grand ami des Canadiens et il passe chaque année plusieurs mois au Canada depuis quelques années. Chaque automne, il fait à Montréal une série de conférences sous le patronage de l'Institut. Son élection à la présidence ne pourra que servir à lui faire prolonger son séjour à Montréal. Dans tous les milieux universitaires et ecclésiastiques on approuve hautement le choix de M. Gilson, à la présidence de l'Institut.

Voici quelques-uns des titres de M. Gilson. Il est professeur de philosophie médiévale au Collège de France ; docteur de l'Université de Paris ; docteur *honoris causa* des Universités d'Oxford, d'Aberdeen, de St. Andrew's, de Montréal, de Harvard, de Milan et du Collège angélique de Rome ; il est aussi membre de l'Académie britannique, de l'Académie royale des sciences de Hollande, de l'Académie pontificale Saint-Thomas-d'Aquin, de l'Académie américaine des arts et sciences.

LIVRES CANADIENS

(suite de la page 65)

l'avenir des lettres, demandent des efforts plus grands de la part de tous ceux que le livre intéresse, tant au point de vue intellectuel que matériel. S'il fut un temps où un livre pouvait s'imposer par lui-même, ce temps est passé. Dans notre monde distrait, même un chef-d'œuvre, requiert un concours vigilant de bonnes volontés.

Soulignons, en terminant cette note, le rôle joué par les universitaires dans la littérature ; il est le plus important. La chose est aisément admise. Il suffit de consulter l'Annuaire général de l'Université pour saisir, en un coup d'œil, telle activité littéraire. L'on peut donc conclure que l'avenir de nos lettres est conditionné par le développement de notre enseignement supérieur. Celui-ci exerce dans une société une influence que l'on est peu enclin à estimer à sa juste valeur.

Hermas Bastien.

"SERVICE D'OPTIQUE"

TAIT-FAVREAU, Limitée

L. FAVREAU, O.O.D., Président

"Service Optométrique"

Examen de la Vue — Troubles musculaires de l'œil — Ajustement des Verres

Le spécialiste **LORENZO FAVREAU, O.O.D.**, et ses assistants

PIERRE CREVIER, Ba.O. et **LUCIEN HÉBERT, Ba.O.**,

Optométristes et Opticiens Licenciés — "Bacheliers en Optométrie"

Bureau Centre :

265 est, RUE STE-CATHERINE—LA. 6703

Bureau du Nord :

6890, ST-HUBERT—CA. 9344

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

Chez les Anciens

• Nouveaux juges

M. Alphonse Décarv

Né à Montréal le 16 décembre 1872, il a fait ses études au Collège Saint-Laurent, au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval de Montréal. Il fut admis au Barreau en 1895, après avoir fait sa cléricature à l'étude juridique Préfontaine, St-Jean et Archer. Il s'est consacré exclusivement à l'étude de sa profession. Il n'a jamais fait de politique active, s'il a été président du *Reform Club* en 1918. Il fut élu membre du conseil du Barreau de Montréal en 1918.

M. Paul Mercier

Né à Montréal le 14 février 1888, il a fait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse et à l'Université Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1912, il entra bientôt à l'étude Létourneau, Beaulieu, Marin et Mercier, qui est aujourd'hui l'étude Beaulieu, Gouin, Mercier et Tellier. L'un des fondateurs de la Jeunesse libérale, le nouveau juge a toujours fait de la politique active. Il fut élu en 1921 député aux Communes de la circonscription de Montréal-Saint-Henri et toujours réélu depuis.

• Experts comptables

La dix-huitième session d'examens en vue de l'admission dans les associations d'experts comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.) a été tenue à la fois à Montréal et à Québec, à la fin du mois d'octobre.

Les candidats dont les noms suivent ont réussi cet examen :

M. René Barrière, de Montréal ; Jacques Auger, de Québec ; Rodolphe Maheu, de Montréal ; J.-A.-W. Archambault, de Montréal ; Florian Frette, de Montréal, et Lucien Benoit, de Montréal.

Le prix *Jean-Valiquette*, offert au licencié en sciences commerciales qui se classe le premier aux examens de la licence en sciences comptables, a été attribué à M. René Barrière.

Le jury pour ces examens était composé de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ; MM. Jean Valiquette, L.-J. Trottier et J.-Paul Gauthier, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. J.-Paul Beaulieu, représentant la Société des Comptables agréés de la province de Québec (C.A.), M. Rodolphe Bédard, représentant l'Institut des Comptables et auditeurs de la province de Québec (L.I.C.) et M. L.-P. ; Lortie, représentant la Corporation des comptables publics de la province de Québec (C.P.A.)

• Archiviste fédéral

M. Lanctôt, qui vient d'être nommé directeur de l'Office des Archives, à Ottawa, est né à Saint-Constant, comté de Laprairie. Il est le fils d'Alphonse Lanctôt, marchand, et d'Amélia Riendeau, tous deux décédés. Après avoir terminé ses études classiques au Collège de Montréal, il prit sa licence en droit à l'Université de Montréal et fut reçu

au barreau en 1907. Il fit du journalisme au *Canada* et à la *Patrie* et obtint en 1909 une bourse Cecil Rhodes. Deux ans d'études à Oxford lui valurent son diplôme avec distinction en sciences politiques et historiques. Il suivit ensuite les cours de la Sorbonne et revint au Canada en 1912. Entré aux Archives du Canada, il les quitta pour s'enrôler en novembre 1915 et fit du service en Angleterre et en France. Membre de la Commission militaire canadienne en 1917, il devint en 1918 directeur-adjoint des trophées de guerre. Nommé archiviste français des Archives canadiennes, il fut l'un des délégués du Canada au congrès de l'Histoire de l'Amérique, à Rio de Janeiro, en 1922, et au congrès d'histoire de Bruxelles, en 1923. Auteur et conférencier, M. Lanctôt a publié quelques poèmes, des articles d'histoire et de critique, des études historiques et un livre remarqué : *F.-X. Garneau*, qui lui a ouvert les portes de la Société royale du Canada. Il y a lieu de signaler aussi son livre *l'Administration de la Nouvelle-France*.

Il a épousé en 1924 Mlle Marie Chauvin, fille de feu Adolphe Chauvin, avocat, ancien député de Terrebonne. Membre et secrétaire de la Société royale, M. Lanctôt est aussi président de la Société de folklore d'Amérique, secrétaire de la Société historique du Canada, membre de plusieurs autres sociétés historiques et artistiques.

• Georges Pelletier à Paris

M. Georges Pelletier, professeur à l'Ecole de Journalisme, a donné une causerie vivement applaudie au *Centre d'Etude des Affaires politiques*, sous la présidence de M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, et en présence de M. Firmin Roz, directeur de la Maison Canadienne dans la Cité universitaire et de M. Pierre Dupuy, de la Légation du Canada.

• A l'hôpital du Sacré-Cœur

La faculté de médecine de l'Université de Montréal vient de faire des nominations importantes à l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville. Le Dr Louis Verschelden, chef de service en maladies du poumon ; le Dr Joseph Millet, adjoint ; le Dr Gérard Rolland, affecté au service de la chirurgie thoracique, assistant-chirurgien de l'hôpital ; le Dr Marcel Verschelden ; le Dr Gaétan Jarry, médecins du dispensaire antituberculeux.

• La Société médicale

Le Dr Léon Gérin-Lajoie a été élu président de la Société médicale de Montréal, au cours d'une réunion à l'hôpital de la Miséricorde. Cette société a choisi son conseil pour la prochaine année. Le Dr Georges Migneault, de l'hôpital du Sacré-Cœur, a été élu vice-président et le Dr G.-A. Séguin a été réélu secrétaire-trésorier. Le Dr Albéric Marin, président sortant de charge, a remercié les membres de la société de la confiance qu'ils lui ont manifestée et de la collaboration qu'ils lui ont accordée.

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

Plusieurs travaux importants, qui ont soulevé d'intéressantes et fort instructives discussions, ont été présentés au cours de la séance. En voici la liste : le Dr A. Ricard, "Toxémie" ; le Dr H. Sanché, "Toxémie gravidique : présentation de cas" ; le Dr S. Langevin, "Infection puerpérale" ; le Dr Paul Letondal, "La mortalité infantile dans les Crèches ; ses causes, moyens d'y remédier" ; le Dr J. Campeau, "Présentation d'un film en couleurs sur l'accouchement par forceps dans la présentation occipito-iliaque-droite-postérieure. Episiotomie.

● Sous-ministre de la Santé

Le docteur Grégoire a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études médicales à l'Université de Montréal. Après quoi il a exercé sa profession pendant quatre ans, à la campagne. A cette rude école, il a pris contact avec la population rurale, avec ses conditions de vie, qu'il connaissait du reste déjà grâce à ses ascendances terriennes.

Et c'est là qu'est née sa vocation, qu'il a pris conscience de l'immense portée sociale de l'hygiène, et qu'il a décidé lui aussi de s'en faire un apôtre et d'en répandre les bienfaits au milieu de ses compatriotes. Cette pratique rurale devait être pour le futur hygiéniste l'une des parts les plus précieuses de sa formation, et grâce à elle, aucun aspect du problème de la santé à la campagne ne devait lui échapper. Le jeune praticien, au début

d'une carrière déjà heureuse, quitte donc clientèle et bureau, et à l'automne de 1928, grâce à une bourse de la Fondation Rockefeller, s'inscrit pour un an à la célèbre Ecole d'hygiène de l'Université John Hopkins à Baltimore. Il y conquiert le "certificat en hygiène publique" (C.P.H.). Revenu au pays, il replit pendant un an le poste d'officier médical de l'Unité sanitaire du Lac Saint-Jean. En 1930, il est promu directeur, à l'Unité sanitaire du comté de Beauce, de l'*Ecole spéciale d'entraînement* pour les médecins et les infirmières aspirant au Service d'hygiène. En 1931, il devient inspecteur des Unités sanitaires de la rive nord du Saint-Laurent, fonction qu'il remplit jusqu'en 1934, et pendant ces trois années il accomplit, en contribuant directement à la création de plusieurs Unités sanitaires, une œuvre admirable dont il reporte modestement tout le mérite sur ses chefs. Après ces cinq années de travail assidu dans les services les plus divers de l'hygiène, et muni de toute cette expérience pratique, le docteur Grégoire, grâce à une nouvelle bourse de la Fondation Rockefeller, repart pour John Hopkins, en 1934, cette fois pour y faire des études portant plus particulièrement sur l'*administration des œuvres de Santé publique* et pour y conquérir brillamment, au bout d'une année, le *doctorat en hygiène publique* (Dr.P.H.), avec la mention "*Public Health Administration*" après examens réguliers et soutenance d'une thèse résultant de recherches originales et personnelles sur un sujet d'hygiène générale et infantile.

Quelques Livres

ORGANISATION CORPORATIVE, compte rendu des Journées sociales, tenues au Grand Séminaire les 30, 31 et 1er sept. Un volume, 150 pages, Montréal, 1937.

Voilà un petit volume qui vient à son heure. De toutes parts on proclame que nous nous acheminons vers un ordre nouveau. Il importe donc de prévoir ce qu'il sera, afin de mieux contribuer à son orientation dans le sens de la justice. Le Pape et notre distingué Cardinal insistent dans leurs lettres et encycliques sur l'urgence du corporatisme. Il appartenait à la direction du Grand Séminaire de Montréal de prendre l'initiative d'organiser des journées d'études afin de guider les études et la propagande que font certaines associations nationales et catholiques.

On trouvera donc dans ce volume très dense le texte des communications faites en l'occurrence et un sommaire très objectif des discussions qu'elles provoquèrent. Ces journées sociales furent sous la présidence de Mgr Deschamps. "Nous avons surtout un devoir primordial, disait le supérieur du grand séminaire, M. Rosario Lesueur, P.S.S., de répandre autour de nous la lumière des enseignements et des directives pontificales ; nous avons à réapprendre, à un monde qui l'a oublié presque totalement, l'obligation et la manière de pratiquer la justice et la charité ; par-dessus tout, nous devons imprégner la société de l'esprit chrétien, de cet esprit vivifiant que le libéralisme a chassé des consciences et des institutions. Et évidemment en vertu de l'axiome connu : *Nemo dat quod non habet*, nous ne pourrions réintégrer dans les âmes de nos frères l'esprit évangélique que si nous en sommes animés nous-mêmes".

H. B.

★

ART ET COMBAT, par Jean-Charles Harvey.

Livre d'essais politiques et sociaux, en même temps que recueil d'écrits purement littéraires, ART ET COMBAT, résume pour ainsi dire la vie de journaliste et d'écrivain de Jean-Charles Harvey.

C'est en quelque sorte une anthologie des œuvres de notre confrère qui, toujours sur la brèche, prépare un autre ouvrage dont il a détaché les bonnes feuilles pour les inclure dans son présent ouvrage. On retrouve donc dans ce volume les deux faces de l'activité littéraire de Jean-Charles Harvey, journaliste et écrivain.

La première partie d'ART ET COMBAT révèle une âme d'artiste toujours à la recherche du beau et du vrai qu'il condense en quelques pages à la fois puissantes et délicates, tandis que l'on re-

trouve dans les essais politiques et sociaux un esprit à la fois original et pénétrant, dépouillé de préjugés caducs.

On est frappé de la sincérité de l'écrivain qui, même journaliste, ne se laisse pas entraîner en dehors de la voie qu'il s'est tracée : éclairer le public, en dissipant les nuages qui obscurcissent tant de problèmes de notre société.

ART ET COMBAT pourrait presque s'appeler *combat d'artiste*, tant l'on sent à chaque page, la volonté de lutter pour le Beau et la Vérité tout en gardant toujours la plume courtoise et en ne sommant jamais dans l'invective, malgré quelques dures vérités, mises blanc sur noir.

On trouvera dans ce livre un véritable recueil d'écrits journalistiques et autres, écrits depuis une quinzaine d'années par Jean-Charles Harvey. L'auteur n'a pas voulu, question de probité, corriger ces écrits, dont certains furent composés à la hâte. Il a tenu à donner au public un recueil original et non pas révisé.

D'une très belle facture, ART ET COMBAT contient quelques pages émouvantes, des chapitres ciselés, des passages qui donnent à réfléchir.

En vente aux éditions de l'A. C.-F., 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

★

DEUX REVUES CANADIENNES.

Il nous fait plaisir de signaler à l'attention de nos lecteurs deux revues parfaites en leur genre : *La Revue dominicaine* et *Technique*.

La première annonce pour 1938 une enquête très intéressante sur le scoutisme, sa nature, ses modalités, ses dimensions, ses espoirs. En voilà assez pour valoir à la revue blanche dirigée par les Pères Dominicains l'audience de tous ceux qui chez nous aiment les questions d'actualité étudiées avec sérénité et largeur de vue.

Quant à *Technique*, une des initiatives de l'Ecole Technique de Montréal, nous la soumettons à l'attention de nos lecteurs pour sa nouvelle orientation depuis septembre dernier. Bien imprimée ainsi qu'il convient à une revue soumise au visa de l'atelier d'imprimerie de l'Ecole, de la rue Sherbrooke, elle revêt un caractère pratique, grâce à son supplément de technologie française, qui contribuera à enrichir le vocabulaire de nos métiers. Il est bon de déplorer l'anémie de notre langue française. Il est encore mieux de contribuer à doter nos futurs artisans d'un vocabulaire adéquat. Cet enrichissement de la langue doit commencer à l'école, c'est entendu. Voici que *Technique* pose un geste pratique et efficace.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

● L'âme bulgare

Dans un essai dédié au développement des études universitaires en Bulgarie, feu le professeur Ivan Ghéorghov évoque cette tendance vers l'instruction

et le développement spirituel qu'il retrouve chez les Bulgares bien plus développée que chez les autres peuples balkaniques, exceptions faite des Grecs. Il apporte des preuves à son assertion : au Xème siècle, la culture bulgare était florissante et un grand nombre d'écoles surgissaient dans les frontières du Royaume bulgare qui, à l'époque allaient de l'Adriatique à la Mer Noire et à la Mer Egée. Les noms des professeurs de ce temps sont restés et il en est certains qui font époque dans l'histoire de la culture slave, comme les frères Cyrille et Méthode, Clément, le fondateur d'une première école supérieure à Ochride, aujourd'hui canonisé et patron de l'Université de Sofia, Ioanne Exarque, l'écrivain dont les descriptions de la vie du royaume de Siméon le Grand sont à juste titre célèbres, le Patriarche Eutimy qui opposa à la violence de l'invasion turque la force d'une culture bulgare florissante à Tirnovo et enfin les grammaticiens Grigorii Tzamlak et Constantin de Costenetz, un précurseur des enseignements basés sur la phonétique.

Mais il serait puéril de prétendre que ces études se trouvent en relation directe avec l'organisation universitaire de la Bulgarie d'aujourd'hui. D'ailleurs nul ne songe à le faire : un joug cinq fois séculaire nous sépare de ces temps magnifiques. Au joug des turcs qui ne se souciaient que fort peu de la vie culturelle de leur empire, se superposait une domination byzantine qui tendait à priver notre peuple de son originalité culturelle. Or, ce peuple portait en soi une conscience tellement forte de son originalité que tous les efforts furent vains. Le peuple bulgare continua son existence autonome pour tout ce qui était vie culturelle et il ne manqua pas, dès que les circonstances le lui permirent d'ouvrir ses écoles à lui, où l'on enseignait le bulgare et dont l'épanouissement suprême devait être l'Université de Sofia.

C'est ainsi qu'en 1810 à Vèlès ouvrait ses portes une première école qui devait être bientôt suivie des écoles de Vidine en 1817 et surtout de cette école tout à fait moderne qu'était le gymnase de Gabrovo, organisé avec le concours matériel de Vassil Aprilov, un Bulgare habitant la ville d'Odessa. Il s'en suivit une floraison d'écoles et nous laisserons aux chiffres le soin de parler de cette soif de culture qui a toujours été une des caractéristiques du Bulgare : c'est ainsi que, vers 1850, on évalue le nombre des écoles bulgares modernes à 560, tandis que vers 1876 elles dépassent déjà le nombre considérable de 1500 !

Ce prélude historique donnera une idée assez nette de l'Etat d'âme où se trouvait le peuple bulgare au moment de sa délivrance, un désir de régagner le temps perdu pendant les siècles d'esclavage le tourmentait et si déjà le Prince Alexandre avait eu l'idée de créer une Université, il ne faut point l'expliquer par cette nécessité qu'éprouvait le jeune Etat de spécialistes.

L'enseignement universitaire ne fut pas instauré en Bulgarie sous le signe des nécessités économiques ou purement administratives, le nouvel Etat ayant besoin de personnes instruites pour l'accomplissement de toutes les charges que son organisation amenait avec soi. Dans un cas pareil, l'Université ne serait qu'un produit d'importation et qui resterait étranger à l'âme du peuple même s'il arrivait à

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

s'acclimater. Tout au contraire, l'enseignement universitaire en Bulgarie répondait à une nécessité d'ordre spirituel et c'est pour cela que l'on doit considérer notre Université comme le fruit du climat spirituel bulgare.

C'est ainsi qu'en 1887 quand on parla pour la première fois de la création d'une Université, nul ne fut étonné. On évita même la grandiloquence d'occasion qui semble traditionnelle pour de pareilles circonstances. Un projet fut même formulé le 5 juin 1887 qui envisageait la création d'une sorte d'école normale supérieure, mais ce projet subit, dans la suite, quelques modifications et ce ne fut qu'en l'an 1889-90 que l'Université bulgare inaugura sa première faculté. D'ailleurs il faut bien le dire et le lecteur perspicace saura voir dans ce fait une preuve des plus sûres de cette simplicité qui fait le fond du caractère bulgare — à cette époque cet établissement portait le nom d'Ecole Supérieure et comprenait deux facultés, la physico-mathématique qui équivaldrait à une faculté des sciences et la faculté des lettres.

Les étudiants atteignaient la cinquantaine et les professeurs étaient recrutés par les jeunes hommes de science et de lettres qui venaient de terminer leurs études supérieures dans les grandes Universités européennes. Et si les professeurs étrangers se comptaient sur le bout du doigt, les jeunes études universitaires bulgares, tout en correspondant à un besoin local se rattachaient à la grande tradition remontant à l'humanisme et à l'Université de Bologne par ce fait que les premiers titulaires de chaires avaient reçu leur instruction dans les Universités occidentales.

Combien ces études étaient proches de l'état d'âme du Bulgare, en témoigne le fait que le nombre d'étudiants ne cessa d'augmenter les années suivantes et même, en 1892, commencèrent les leçons à la Faculté de Droit.

Ainsi en 1905, quand l'Ecole Supérieure fêta la troisième lustre de son existence, elle avait déjà fait du chemin et avait donné une instruction supérieure à 545 personnes dont 45 femmes. Car — détail pittoresque et qui acquiert une rare valeur quand on songe aux harems turcs de la même époque — depuis l'année scolaire 1904-1905 les jeunes filles avaient un succès libre aux cours de l'Université. Et cette fois nous sommes en plein droit de nous servir du terme d'Université : depuis 1904, on avait vaincu ses scrupules et l'école supérieure venait, appelée du nom qui lui convenait. En effet, elle avançait à grands pas vers les acquisitions scientifiques et ses élèves cultivaient en soi non pas uniquement l'amour de la science, mais aussi cet autre amour qui précède l'amour de la science — l'amour de la vérité.

Peut-être cet amour, et peut-être la conscience chez les professeurs et les étudiants de ce besoin de l'homme cultivé qu'est la liberté absolue, furent-ils le motif du seul trouble qui marqua vers 1908 une trêve dans les cours de l'Université, due à certaines divergences entre le gouvernement et le Conseil de l'Université.

Mais ce ne fut qu'un épisode. La vie calme et fructueuse de l'Université reprit bientôt son cours normal et un essor nouveau l'aurait attendue si deux guerres dont l'issue fut malheureuse n'en avait entravé le développement. Mais dès que la paix fut rétablie, l'Université bulgare consciente de son devoir envers l'indépendance culturelle du peuple bulgare reprit avec une nouvelle vigueur son activité, d'autant plus que des complications d'ordre international et monétaire empêchaient les jeunes bulgares de se rendre à l'étranger.

C'est ainsi qu'au lendemain même de la guerre, on fonda à Sofia une nouvelle branche de l'Université : la Faculté de Médecine qui inaugura ses cours en 1919 et devait être bientôt suivie des Facultés d'Agronomie (en 1921) et en 1923 de Théologie.

● Les conquérants de sciences . . .

Les chiffres ont la qualité de tout dire dans un style qui rallie le laconique à l'impartial — et nous préférons leur donner la parole afin qu'ils expriment en leur langage les résultats obtenus par notre Université :

Faculté des Lettres

Fondée en 1888, elle a été élargie comprenant les sections de philosophie, de pédagogie, d'histoire, de géographie, de philosophie slave, romane et germane, ainsi que de philologie classique.

La première promotion de cette faculté a compté 35 étudiants, celle de 1904 — 115, celle de 1914 — 252, dont 36 femmes, celle de 1927 — 318 étudiants et étudiantes pour en venir en 1936 à 244 dont 156 femmes et 86 hommes.

Faculté des Sciences

Elle a ouvert ses cours en 1889 ayant des embranchements consacrés aux études spéciales de mathématiques, de chimie, de physique et des sciences naturelles.

Selon les dernières statistiques publiées par l'Université, le nombre des étudiants qui y furent diplômés jusqu'en 1936, remonte à 2107 dont 1263 garçons et 844 jeunes filles.

La Faculté de Droit

Ayant initié son activité au cours de l'année 1892, la Faculté de Droit a eu en 1896 une première promotion comptant 78 étudiants. En 1904, 44 personnes dont 2 femmes y ont pris leur licence, en 1927 — 102 étudiants dont 5 femmes, tandis qu'en 1937 la Faculté a eu une promotion comptant 328 étudiants et 33 étudiantes, ce qui fait remonter le chiffre des licenciés en droit de la Faculté de Sofia à 6162 dont 231 femmes.

Faculté de Médecine

En 1918, la Faculté de Médecine ne comptait qu'une trentaine d'étudiants et en 1923 elle a conféré le titre de docteurs à 37 pour passer en quelques quinze années au chiffre bien plus considérable de 107 (80 hommes et 27 femmes) donnant ainsi pour ses quinze années d'existence un total de 848 médecins.

Faculté d'Agronomie

Ouverte en 1921, elle comprend les sections de sylviculture et d'agronomie et, tandis qu'une première promotion comptait uniquement 9 personnes a eu, en 1936, une promotion de 86 personnes dont 5 femmes, faisant remonter le chiffre des anciens élèves de cette Faculté à 861.

Faculté de Théologie

Des cours ont commencé en 1923 et sa dernière promotion a compté 22 personnes dont une femme, donnant un total de 139 personnes dont 5 femmes pour une période qui va de 1923 à 1936.

Faculté de Médecine Vétérinaire

La branche la plus récente de l'Université bulgare, cette Faculté a permis jusqu'à présent à 88 étudiants dont 13 femmes de terminer ses cours.

Considérant comme un tout les étudiants de toutes les Facultés, on pourrait établir cette courbe ascendante dans le développement de l'Université :

1888 — 49 étudiants.

1900 — 460. (En 1902 — 16 femmes).

1914 — 2210. (Dont 741 femmes).

1927 — 3373. (Dont 1204 femmes).

1937 — 5171. (Dont 1456 femmes).

(*La Parole bulgare*, nov. 1937)

● A l'Université de Paris

Sous toutes les latitudes, l'Université a pour mission de rassembler en son sein le plus grand nombre de connaissances. Et, tenant compte des besoins de l'Etat, de la région, de la cité, elle se doit de leur constituer des foyers de spiritualité.

Ainsi l'Université forme-t-elle une véritable "communauté de travail" : communauté des maîtres par l'interpénétration des diverses disciplines ; communauté des professeurs et des élèves entre qui est réparti le labeur intellectuel, et qui trouvent au sein de leur maison, non seulement des leçons, mais des exemples ; communauté des étudiants réunis dans un même désir d'apprendre et qui, à la faveur des libres discussions, accèdent à ce discernement dans l'appréciation des supériorités vraies, à cette notion de la valeur des forces spirituelles dans laquelle réside le secret de l'"esprit universitaire".

Mais pour susciter l'éclosion de cet esprit, les moyens et les méthodes sont divers. Le caractère des peuples, leurs traditions nationales, leurs aspirations morales, la politique des Etats, les infléchissent à leur gré : d'où ces physiologies singulières que prêtent à chaque Université les conditions de race et de lieu. Et si l'on voulait définir le caractère de l'Université française, c'est sans doute dans son intime unité qu'il faudrait le chercher. L'esprit universitaire français n'est-il pas fait essentiellement de respect des oppositions intellectuelles, d'amour de la vérité, de goût de l'expression juste et de la juste ordonnance des idées. Sous nos climats, l'individu est libre dans le choix de son destin spirituel, comme il est libre dans l'expression de sa pensée, qu'il soit maître ou élève.

Mais l'unité fondamentale de l'esprit universitaire a pu paraître se disperser quelque peu à Paris où prirent naissance un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur. Aussi, tout en respectant les traditions d'autonomie des glorieuses maisons où enseignèrent les Monge, les Cuvier, les Renan et les Pasteur, nous devons saluer avec satisfaction les tentatives de coordination qui se font jour depuis quelque vingt ans : tels ces instituts universitaires où collaborent des maîtres et des élèves, éloignés, pour un temps, de leurs habituelles disciplines, instituts où s'établit, entre les savants du monde entier, une bienfaisante solidarité intellectuelle. Souhaitons que l'avenir resserre encore ces liens et instaure véritablement cette communauté dans l'étude où nous voulons apercevoir la fin spirituelle la plus certaine de nos Universités.

Rassembler les forces de l'esprit dont nous disposons ; les grouper au gré d'un régime libéral, telle est la mission de l'Université de France. L'enseignement du second degré, aussi bien que l'enseignement supérieur, ne s'est-il pas donné, lui aussi, pour tâche l'avancement du savoir désintéressé et le développement de la culture générale. Et si notre jeunesse est, au total, si hautement cultivée, c'est à notre enseignement secondaire, à la solidité et à l'unité de ses méthodes pédagogiques, comme à la qualité morale de ses éducateurs qu'elle le doit.

Mais l'Université n'est pas seulement un amalgame d'écoles, une synthèse de tout ce qui se peut et se doit enseigner, un centre de coordination et de répartition des données du savoir. Elle ne saurait remplir son rôle qu'en le dépassant. Ce dépassement, c'est la recherche.

Nous n'avons plus besoin de justifier les droits de la recherche, comme le faisait Renan, le 1er mai 1869, devant cet auditoire de Lagny à qui il expliquait si magnifiquement et si vraiment "les services que la science rend aux peuples". Le peuple désormais a compris et quand un savant paraît sur le forum entre deux tribuns, il acclame Jean Perrin de la même façon que naguère il acclamait Victor Hugo, à cause des bienfaits diffusés de la science, dont il a, tout à la fois, élargi les horizons et assuré les conquêtes.

L'Université doit prendre sa part dans le développement de la recherche. Il n'y a pas, il n'y aura pas de césure entre la recherche et l'enseignement, pas de divorce entre le laboratoire et la chaire magistrale. Le climat de la recherche favorise un recrutement plus large et plus passionné. Et il faut de la passion pour animer l'effort des jeunes qui viennent à nous. L'érudition ne suffit pas, pas davantage que la connaissance, si elle s'offre avec un aspect dogmatique et définitif. Une découverte suscite l'espoir incessant, entretient l'émoi des générations.

G. Roussy,
Recteur à l'Académie de Paris.

● La culture classique, base des études scientifiques

Nous pensons qu'à la démocratie, autant qu'à tout autre régime, il faut une élite spirituelle. La République a besoin de savants, contrairement à ce mot de la Révolution, immense dans sa bêtise, dont la paternité est d'ailleurs incertaine, et qui peut-être, comme tant de mots historiques, n'a jamais été prononcé.

Cette élite si nécessaire, c'est par l'étude des humanités qu'elle se forme. Et dans ce que nous appelons les humanités, nous faisons entrer tout ce qui peut concourir à conduire l'homme à la plénitude de sa valeur, tout cet ensemble de connaissances dont l'Université a pour tâche de meubler les intelligences : les belles-lettres, qui donnent la clarté à l'esprit et au langage la pureté ; l'histoire, qui rend la vie à l'expérience — sans lui rendre sa cruauté ; les sciences physiques et naturelles, qui apprennent à l'homme à comprendre le milieu où il vit, et la philosophie qui lui apprend à se comprendre lui-même ; les sciences exactes aussi, avec la mesure qui convient : car si elles ne peuvent conduire qu'un petit nombre d'élus à la splendeur des sommets inaccessibles au vulgaire, elles enseignent du moins au vulgaire, ce qui est déjà beaucoup, le sens de la précision et de la méthode.

Il faut tout cela pour élever l'homme aux conditions de l'élite ; pour éviter qu'il ne trébuche aux problèmes courants de la vie : pour le rendre égal à sa tâche, pour que le savant sache dire ce qu'il pense et que l'orateur sache penser ce qu'il dit.

Si tel est, en effet, le but, la culture classique, entendue dans son sens le plus large, est le moyen d'y atteindre. De là son importance. De même que le cultivateur donne des façons à la terre, pour que la semence puisse germer et fructifier, de même la culture physique façonne l'homme pour qu'il porte des fruits. Elle le pétrit, elle l'améliore, elle le transforme. Elle ne vaut pas par l'érudition fragmentaire qu'elle lui inculque, mais par le fond qu'elle crée en lui. Elle lui fait comme une seconde nature. M. le président Herriot a un jour cité ce mot qui résume

toutes ces pensées : "La culture est ce qui reste quand on a tout oublié".

Beaucoup d'entre nous ont tout oublié, ou presque tout. Mais il nous reste cette formation fondamentale qui nous rapproche les uns des autres. Nous puisons en elle la volonté et la force de travailler à la défense de cette culture qui, sans doute, nous a procuré individuellement, des joies intimes et des succès extérieurs, mais qui surtout a permis à la nation française de constituer ces élites à qui elle doit ses progrès de structure et son rayonnement dans le monde.

Au service de cette œuvre, qui nous est chère, le flot grossissant de nos jeunes camarades met chaque année des forces nouvelles. C'est l'avenir qui vient au-devant de nous, avec ses enthousiasmes et ses belles espérances, ravigant en nous la fraîcheur du souvenir et la pensée que nous n'avons pas perdu notre peine. Et en songeant à l'immense espoir qui naît de cet afflux, je ne puis empêcher ces vers profonds et doux de venir sur mes lèvres :

*La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.*

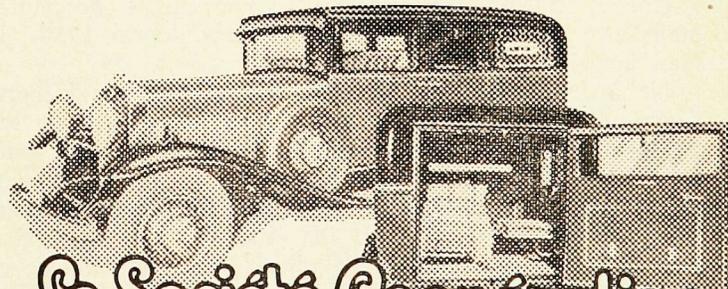
Marquis de Vogue,
Président de l'Association des Lauréats du
Concours général.

(Nouvelles de la Chimie, Paris, juillet 1937.)

● L'Exposition des Arts et Techniques

L'Exposition internationale des Arts et Techniques a fermé ses portes. Il est encore trop tôt pour dresser son bilan définitif, mais déjà on peut jeter un regard d'ensemble. L'Exposition a duré 185 jours et aura été visitée par environ 33 millions de personnes, ce qui représente 150 millions de francs de recettes. La plus grosse recette fut celle de la journée du 26 septembre avec 2,160,000 francs. Si l'on compare l'exposition de 1937 aux expositions précédentes, on constate qu'en 1889, en 185 jours, on compta 32,350,277 entrées ; en 1900, en 212 jours, vinrent 45 millions de visiteurs ; enfin l'Exposition coloniale de 1931 dura 193 jours et accueillit 33,409,902 personnes. Ainsi, le succès de l'exposition actuelle n'est en rien inférieur à celui des précédentes. C'est que rien n'avait été négligé pour cela. Si l'on ne peut pas encore chiffrer toutes les dépenses, on peut les estimer à environ 1450 millions. De ces dépenses, une partie est couverte par les recettes.

AMBULANCES PRIVÉES



La Société Coopérative
de
Trais Funéraires

L. EUGÈNE COURTOIS Lt. COL. ELZ. HURTUBISE, M. D., E. D.
Président et Gérant général Vice-président et Secrétaire-trésorier
RUE STÉ-CATHERINE, 302 EST, Tél. PLateau 7-9-11

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

CEUX QUI S'EN VONT

DR LOUIS DESY. — Une dépêche de Paris nous apprend sa mort, survenue le 7 du courant, à la demeure de son fils, M. Louis Désy, conseiller juridique à la Légation du Canada.

Le Dr Désy était né à Saint-Barthélémi, le 24 juin 1864. Il avait fait ses études au collège de l'Assomption, puis à la Faculté de médecine de l'Université Laval de Montréal. Il fut ensuite pendant quelques années interne à l'hôpital Notre-Dame. Il abandonna la pratique active de la médecine il y a une quinzaine d'années. Le Dr Désy avait épousé Marie Despatie, décédée en janvier 1915.

Lui survivent : cinq enfants : Jean, Béatrice, Anatole, Lucile (Madame Clarence Hogue) et Pauline ; deux brus : Madame Jean Désy, née de Boucherville (Corinne), et Madame Anatole Désy, née Rivet (Lucile) ; un gendre, M. Clarence Hogue, et cinq petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à Paris. Le défunt sera inhumé à Montréal au printemps.

★

M. J.-A.-E. GAUVIN, bien connu dans le monde des affaires, est décédé subitement, mercredi midi, le 8 décembre courant, chez lui, 1589, rue Maisonneuve, à l'âge de 71 ans.

Né à Notre-Dame de Stanbridge, M. Gauvin avait fait ses études primaires à l'Ecole Normale puis était entré à l'Ecole de Pharmacie de l'Université Laval. Il avait ouvert son établissement à l'angle des rues Maisonneuve et Sainte-Catherine où il devait prendre avec les années un essor considérable.

En 1910, M. Gauvin avait brigué les suffrages dans le quartier Sainte-Marie et avait été élu échevin l'emportant sur son adversaire, M. Médéric Martin.

M. Gauvin avait pris une part active aux affaires en plus de s'occuper de sa profession.

Le défunt fut vice-président de la Canadian Advertising Agency, directeur du Sun Trust et de la Compagnie Canadienne d'Imprimerie et de Lithographie. Le défunt était aussi Chevalier de Colomb, membre de l'Alliance française et des Forestiers canadiens.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Marthe Boissonnault ; quatre enfants : Thérèse, Louise, Jacques et Emile ; trois frères : L. Wilfrid Gauvin, Achille et Horace, et une sœur, Mme Bouchard, née Arnelles Gauvin.

Les funérailles eurent lieu en l'église Sainte-Brigide.

★

L'abbé EDMOUR HEBERT, décédé le 4 décembre, était curé de Notre-Dame des Victoires depuis 1930. Il était âgé de 58 ans.

Né à Drummondville, il était le fils d'Arthur Hébert, fonctionnaire, et de Marguerite Cooke. Il avait fait ses études classiques au petit séminaire de Sainte-Thérèse, puis au Collège Sainte-Marie de Montréal ; ses études théologiques au grand séminaire de Montréal. Mgr Bruchesi l'ordonna prêtre en 1903. Il alla étudier quatre ans à Rome, où il prit son doctorat en philosophie, en théologie et en droit canon. Il fut ensuite vicaire à Lachine, à Saint-Stanislas de Montréal, au Saint-Enfant-Jésus de Montréal, directeur des œuvres sociales catholiques, fondateur du syndicalisme catholique à Montréal et de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, en établissant lui-même une trentaine. Il est l'auteur de plusieurs brochures de l'Ecole sociale populaire sur l'Eglise et l'organisation ouvrière, le Socialisme, l'organisation ouvrière, le Problème social et sa solution, le Salaire, les Trois étapes de la question sociale. Il enseigna la philosophie de 1924 à 1927 au séminaire de Sainte-Thérèse, fut supérieur de ce collège de 1927 à 1930, puis curé de Notre-Dame-des-Victoires.

Il était professeur à la faculté de Philosophie.

Le docteur C.-O. MILOT, spécialiste du traitement de la tuberculose et des maladies du cœur, domicilié à 1676 est, boulevard Saint-Joseph, est décédé à 45 ans.

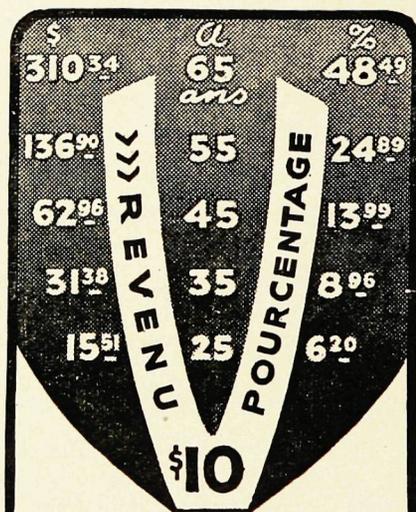
Né à Saint-Alexis des Monts, le Dr Milot avait fait ses études classiques à Joliette et ses études médicales à l'université de Montréal. Il avait ensuite pratiqué durant deux années à Terrebonne. Peu après, il était venu s'établir à Montréal.

Au moment de sa mort, il était attaché à l'hôpital du Sacré-Cœur. Auparavant, il avait été au service de l'hôpital Sainte-Justine.

Lui survivent : sa femme, née Perrault (Alice), un fils, Jean-Paul, et une fille, Henriette.

★

DR ALFRED PINAULT. — A Montréal, le 6 décembre 1937, à l'âge de 47 ans, est décédé Alfred Pinault, chirurgien-dentiste, professeur à l'Université de Montréal, époux d'Irène Langevin. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 9 courant et l'inhumation à Rimouski.



\$10 placés en VIAGER, à la naissance d'un enfant, lui donnent, à 55 ans, une RENTE GARANTIE de \$136.90 par année. Soit du 24.89 pour 100. Quel est votre âge? Combien pouvez-vous économiser? Nous vous ferons connaître VOTRE rente. Sans engagement de votre part. La manne tombe. Profitez-en!

✿ CAISSE ✿
NATIONALE
D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques
Montréal — Harbour 3291

L'élite doit diriger

Les abonnés de *L'Action Universitaire* constituent une élite. Ils forment la classe dirigeante. Ils doivent prêcher l'exemple.

Si nos dirigeants d'aujourd'hui avaient tous donné l'exemple au peuple dans le domaine de la solidarité économique, notre situation ne serait peut-être pas ce qu'elle est. A valeur égale, à prix égaux, sachons donner la préférence aux nôtres.

Nos produits laitiers sont excellents. Ils ont conquis la faveur populaire. Ils sont en conformité avec les prescriptions de l'hygiène et notre service courtois et ponctuel vous satisfera.

A. POUPART & CIE, Limitée

FRontenac 2194 Angle Wolfe et Robin.
LAIT - CRÈME - BEURRE - OEUFS - BREUVAGE AU CHOCOLAT

Avec les Compliments de

PAIN SUPRÊME LIMITÉE

CARON - MARTIN - PAQUETTE

CRescent 2106

WIlbank 7136

C. O. BOUSQUET, propriétaire

LAncaster 2412

JEAN VALIQUETTE, C.A., L.I.C.

ANDERSON & VALIQUETTE
Edifice Duluth — Montréal.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST.

PHILIPPE BEAUBIEN & CIE

Accessoires Electriques en Gros

5632, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL

Tél. CALumet 5731

Maison fondée en
1901

ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de
Spécialités
Pharmaceutiques

Représentant au Canada des
principales Maisons de France.

SIÈGE SOCIAL :

350, RUE LEMOYNE
à Montréal

TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'administration

L'hon. J.-M. WILSON, président
L'hon. D.-O. L'ESPÉRANCE, vice-président
BEAUDRY LEMAN, vice-président

L.-J.-ADJUTOR AMYOT

JOSEPH BEAUBIEN

L.-E. BEAULIEU, C.R.

J.-T. DONAHUE

Sir J.-GEO. GARNEAU

MENDOZA LANGLOIS

CH. LAURENDEAU, C.R.

L'hon. J. NICOL, C.R.

L'hon. J.-E. PERRAULT, C.R.

L'hon. DONAT RAYMOND

Leo-G. RYAN

L'hon. GEO.-A. SIMARD

C.-E. TASCHEREAU, N.P.

ARTHUR TERROUX

RENÉ MORIN, N.P., directeur-général

EXECUTEUR TESTAMENTAIRE
ADMINISTRATEUR • FIDUCIAIRE • PROCUREUR
CONSEIL FINANCIER

Capital versé \$ 1,105,000.00
Biens en régie, plus de .. \$55,000,000.00

Obligations en cours — de fabriques, institutions religieuses et autres corporations — dont la Société est fiduciaire : plus de \$60,000,000.00.

112, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL

71, rue St-Pierre
QUEBEC

Spécialités :
 Examen de la vue
 Verres Correcteurs

Téléphone : HA. 5544

A. PHANEUF — A. MESSIER
 OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,
 (Tout près de la rue Ontario). Montréal

Anesthésie au gaz
 sur rendez-vous

Tél. DE. 4055
 2292, Girouard

DOCTEUR M. CLERMONT B.A., F.I.C.A.
 ANESTHESISTE

à l'hôpital de la Miséricorde et
 à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine

Membre de la "International Anesthesia Research Society"
 et de la "Montreal Society of Anesthetists".

NOTRE BEURRE

Sa
QUALITÉ
 a fait sa
RENOMMÉE



Encourageons nos annonceurs.

EMILE THISDALE
 Vêtements et Articles pour Hommes

335 EST, RUE STE-CATHERINE

CHAUFFAGE A VAPEUR SOUS - ATMOSPHERIQUE

LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE DIFFÉRENTIEL unit les avantages de la vapeur à ceux de l'eau chaude. En plus d'une mise en route rapide, il fait usage d'un fluide à température variable, selon les exigences de la température extérieure. Cette amalgame est une garantie de confort économique. Nos avancés ont pour garant l'expérience d'une organisation mondiale.

A QUEBEC
 103, rue St-Pierre

A SHERBROOKE
 22, rue Wellington, Nord

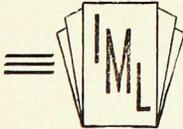
Demandez notre brochure française No 801-F.

CIE C. A. DUNHAM Ltée

A MONTREAL
 931, Edifice Dominion Square

A OTTAWA
 Edifice Plaza

Cette revue est imprimée par



IMPRIMERIE MODÈLE LIMITÉE

1206 est, rue CRAIG
 Edifice "LAURENTIAN"

● ● IMPRIMEUR
 ● ● EDITEUR
 ● ● REGLEUR
 ● ● RELIEUR

Téléphone: AMherst 2152*

**L'ALMA MATER
 COMPTE SUR NOUS**

Pour vos . . .

DESSINS et CLICHÉS

Téléphonez MArquette 4549

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
 282 OUEST, RUE ONTARIO, près Bleury, — MONTREAL.

1926 RUE PLESSIS PRES ONTARIO AMHERST 8906

G. N. MONTY, PRESIDENT
 L. P. GAGNON, VICE-PRESIDENT
 Henri P. MONTY, SECRETAIRE
 Capt. J. A. BOIVIN, DIRECTEUR
 J. P. E. MARIN, DIRECTEUR

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE



H. P. MONTY

Administrateurs de
 La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

B. LAPOINTE, 4166 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 8726

Secrétariat de la Province de Québec

FONDÉE EN 1873

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

TRAVAUX PUBLICS
INDUSTRIE

Toutes les branches du GENIE

1430, RUE SAINT-DENIS • MONTREAL

Téléphones :

Administration — LANcaster 9207
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Honorable ALBINY PAQUETTE, Ministre

Principaux Cours :

Mathématiques
Chimie
Dessin
Electricité
Minéralogie
Arpentage
Mines
Machines Thermiques
Constructions Civiles
Génie Sanitaire
Résistance des Matériaux
Physique
Descriptive
Mécanique
Hydraulique
Géologie
Economie Industrielle
Métallurgie
Voirie
Ponts
Chimie Industrielle
Finances
Laboratoires de Recherches
et d'Essais

JEAN BRUCHESI, Sous-Ministre

Secrétariat de la Province

• • •

LES ECOLES D'ARTS ET METIERS

Les Ecoles d'Arts et Métiers, sous le contrôle du Secrétariat de la Province, offre à ceux qui se destinent aux carrières industrielles, une variété de cours basés sur les besoins de l'industrie et susceptibles de répondre au désir de chacun.

Dans les villes de Shawinigan Falls, Grand-Mère, La Tuque, Chicoutimi, Port-Alfred, Lachine et Rimouski, des cours réguliers du jour préparent les jeunes désirant se spécialiser en menuiserie, en ébénisterie, en modèlerie ou, encore, en mécanique d'ajustage.

Des cours du soir sont aussi offerts, sous les auspices des Ecoles d'Arts et Métiers, dans les villes mentionnées plus haut, ainsi qu'à Montréal

(Ecole Louis-Hébert), Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-Jean d'Iberville, Lauzon, Beauceville, et St-Raymond de Portneuf.

Les cours du soir ont l'avantage de permettre à l'élève de poursuivre son travail rémunérateur tout en employant, le soir, ses loisirs à des études qu'il reconnaît nécessaires et souvent indispensables.

Le machinisme, en plus de révolutionner les méthodes de production, a transformé les sociétés et changé les coutumes des peuples. Peu de gens parviennent à des fonctions supérieures dans l'industrie sans l'être, au préalable, préparés.

JEAN BRUCHESI,
Sous-ministre.

HONORABLE ALBINY PAQUETTE,
Ministre.

Université de Montréal

Pour tous renseignements,
s'adresser au

Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE
— LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES
ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —
OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —
ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE
— DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —
ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES
GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

